



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Circuit

www.ottiaq.org

ACCUEILLIR LA RELÈVE

ENTRETIEN AVEC JOSETTE REY-DEBOVE





Les outils de TAO vous étouffent?

Les autres moteurs de recherche
bitextes exigent des opérations manuelles laborieuses.

Quant aux mémoires de traduction, elles ne sont utiles que pour
des documents hautement répétitifs—une infime partie de votre travail.

Alors, que faire pour accroître votre productivité?

Faites appel au chef de file de la
technologie multilingue de corpus plein texte!



MultiTrans

Des millions d'expressions et de traductions...
de toutes longueurs... dans leur contexte... au bout de vos doigts!

Découvrez comment MultiTrans aide des organisations et des professionnels du secteur langagier à
l'échelle de la planète à rationaliser leurs activités de traduction et de gestion
langagière et ce, pour tous types de contenus.

Consultez d'abord notre livre blanc intitulé « Corpus multilingue plein texte : Au-delà des limites
de la mémoire de traduction »; ensuite, mettez MultiTrans à l'essai—GRATUITEMENT!



MultiCorpora
SAAS INC.

www.multicorpora.com

L'intégration de la relève



Michel Buttiens, trad. a.

Une nouvelle année universitaire se termine et plusieurs centaines de diplômés dans les professions langagières, en grande majorité des traducteurs, mais aussi des terminologues et des interprètes, s'apprêtent à se lancer sur le marché du travail. Comment nos professions sont-elles organisées pour les accueillir? C'est la première question à laquelle nous avons cherché réponse dans notre dossier, et quelques représentants d'organismes et d'entreprises — grandes et petites — ont eu la gentillesse de nous éclairer sur ce sujet.

Deuxième question : comment des diplômés de fraîche date ont-ils franchi cette étape? Quatre débutants nous ont fait part de leur expérience, des hauts et des bas de la vie de jeune langagier. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude, car c'est toujours un peu impressionnant d'écrire un premier article pour *Circuit*, ainsi que toute mon admiration. Alexis, Annie, Françoise et Justine, mes meilleurs vœux de succès dans votre carrière respective.

Mon coéquipier dans l'aventure de la coordination de ce dossier était François Gauthier, dont j'ai pu apprécier une nouvelle fois tout le dynamisme et la profondeur de réflexion. Vous vous demandez peut-être comment il se fait que ce soit à deux « vieux » comme François et moi que *Circuit* a confié un dossier sur la relève. L'occasion était belle en effet de donner la balle à une recrue. Disons que ce n'était pas prévu ainsi, mais qu'un accident de parcours — les membres de la jeune génération ne sont pas à l'abri des ennuis de santé — a forcé le comité de rédaction à faire appel à sa propre relève, moi-même en l'occurrence.

Par ailleurs, ce numéro marque la parution d'une première chronique Entretien. Solange Lapierre a eu le plaisir de passer une heure avec Josette Rey-Debove et elle nous rapporte l'essentiel de leur conversation.

Compte tenu de l'ampleur de notre dossier, nous avons manqué d'espace pour Des campus, Curiosités, Classe affaires et Des mots. Mes excuses aux responsables de ces chroniques, qui retrouveront leur place dans notre prochain numéro. D'ici là, bonne lecture.

Dossier

5

Il n'est pas original de parler de l'intégration de la relève puisque tout le monde le fait ces jours-ci. *Circuit* a tout de même cru important d'aborder cette question, en tentant toutefois de se distinguer par son approche.

Sur le vif

20

Deux associations de traducteurs fêtent leur cinquantenaire; Notes et contrenotes; Échappées sur le futur.

Entretien

22

Dans cette nouvelle chronique, notre première invitée, Josette Rey-Debove nous parle de l'évolution du français et de l'intégration des mots anglais à la langue de tous les jours.

Des revues

23

Tour d'horizon de la formation dans le monde; hommes et femmes dans la langue et le langage; quelle langue pour unifier l'Europe?

Des livres

25

Les bons mots du civil et du pénal; les nouveautés.

Pages d'histoire

27

Au plus fort du régime fasciste, la traduction a connu un certain âge d'or en Italie. Elio Vittorini est l'un des principaux représentants de cette époque.

Des techniques

28

Une visite guidée de la section de terminotique du Bureau de la traduction.

Publié quatre fois l'an par
l'Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec
Circuit

Vice-présidente, Communications — OTTIAQ
Danielle Henripin

Direction **Rédactrice en chef**
Michel Buttiens Gloria Kearns

Rédaction

Yolande Amzallag, Betty Cohen (*Sur le vif*),
Marie-Pierre Hétu (*Des techniques*), Didier Lafond
(*Curiosités*), Solange Lapiere (*Des livres*),
Marie-Ève Racette (*Des campus*), Éric Poirier
(*Des revues*), Eve Renaud (*Notes et contrenotes*),
Wallace Schwab (*Classe affaires*)

Dossier

Michel Buttiens et François Gauthier

Ont collaboré à ce numéro

Annie Bayard, Justine Bret, Christiane Cadrin,
Pierre Cloutier, Jocelyne Doyle-Rodrigue,
Annie Fitzback, Denise Fournier, Christine Hug,
Margaret Jackson, Alexis Larochelle, François
Lavallée, Wilma Scappaticci, Françoise Tardy

**Direction artistique, éditique,
préresse et impression**
Mardigrafe inc.

Publicité

Jennifer Durocher, Agence Tournesol
Tél. : (514) 398-9838 (239)
Télé. : (514) 398-9800

Avis aux auteurs : Veuillez envoyer votre article
à l'attention de *Circuit*, sous format RTF, sur dis-
quette ou par courrier électronique.

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'édi-
teur et de l'auteur. La rédaction est responsable du choix
des textes publiés, mais les opinions exprimées n'engagent
que les auteurs. L'éditeur n'assume aucune responsabilité
en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

© OTTIAQ
Dépôt légal - 2^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de l'OTTIAQ : abonnement gratuit

Non-membres : 35 \$ par année (40 \$ à l'extérieur
du Canada), toutes taxes comprises. Chèque ou
mandat-poste à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ » (voir
adresse ci-dessous).



Deux fois lauréat du Prix de la
meilleure publication nationale
en traduction de la Fédération
internationale des traducteurs.



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.

2021, avenue Union, Bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Tél. : (514) 845-4411, Télé. : (514) 845-9903
Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

Appel à tous

Circuit prépare une série de quatre dossiers sur les pro-
fessions langagières dans les régions excentrées du
Canada. Comme nous avons opté pour une approche
contraire au fil de l'histoire, le numéro 85 (date de tom-
bée des articles le 1^{er} août 2004) portera sur la Colombie-
Britannique. Suivront, dans l'ordre, les provinces des
Prairies (tombe le 1^{er} février 2005), les trois territoires
nordiques (1^{er} août 2005) et les provinces de l'Atlantique
(1^{er} février 2006).

Nous invitons toutes les personnes intéressées à contri-
buer à ces dossiers à nous soumettre des propositions
d'articles en français ou en anglais à notre adresse de
courriel : circuit@ottiaq.org. Dans le cas du numéro sur
les territoires du Nord, nous serions prêts à envisager la
publication d'un article en inuktitut accompagné d'une
traduction en anglais ou en français.

D'avance, merci.

**Nous aimons
vous lire.
Écrivez-nous
pour nous
faire part
de vos commentaires.**



2021, avenue Union, Bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9

Tél. : (514) 845-4411
Télé. : (514) 845-9903

Courriel : circuit@ottiaq.org
Site Web : <http://www.ottiaq.org>

NE RESTEZ PAS
hors circuit

**Veillez m'abonner à *Circuit*,
magazine d'information
sur la langue et la communication**

(un an, 4 numéros : 35 \$ toutes taxes comprises,
extérieur du Canada : 40 \$)
Chèque ou mandat à l'ordre de « *Circuit* OTTIAQ »

nom

adresse

code postal

signature

date

Circuit

Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec
2021, avenue Union, bureau 1108
Montréal (Québec) H3A 2S9
Télécopieur : (514) 845-9903

Les baby-boomers et la relève : deux mondes

Préparer un dossier sur l'intégration de la relève de nos jours n'est certes pas original; tout le monde en parle. Mais c'est par notre approche que nous espérons nous distinguer dans ce dossier. La parole est à la fois à des représentants d'institutions et organismes d'encadrement, la plupart installés — mais le terme est parfois trompeur et injuste, reconnaissons-le — dans la cinquantaine, et à des jeunes et moins jeunes arrivés ou revenus récemment sur le marché du travail.

D'un côté, des organismes, comme l'Association des conseils en gestion linguistique, qui en sont au stade de la réflexion et de la concertation pour trouver des solutions au problème, si problème il y a, comme le souligne un autre collaborateur. D'autres intervenants — c'est le cas du Bureau de la traduction du gouvernement du Canada — ont dépassé le stade de la réflexion pour passer résolument à l'action et offrir leurs propres solutions, au grand dam d'autres parties prenantes, arrivées plus récemment sur l'échiquier ou ne disposant pas des mêmes moyens, et qui trouvent le Bureau bien gourmand.

De l'autre côté, des débutants sur le marché des professions langagières. Certains bénéficient de l'encadrement rigoureux de la fonction publique ou d'un partenariat entre l'université et les cabinets de traduction, et l'on ne peut que s'en réjouir pour eux. D'autres, ayant opté pour un itinéraire différent, se transforment en équilibristes, évitant d'avoir l'air débutants même s'ils débutent et s'efforçant d'avoir l'air débordés même si le téléphone ne sonne pas assez souvent, pour paraphraser une de nos collaboratrices. On sent malgré tout dans leur entourage la présence d'ombres bénéfiques, d'anges gardiens, en marge de l'encadrement officiel : parents et amis qui leur prodiguent des encouragements, collègues qui savent leur transmettre leur passion du métier, les sensibiliser à l'importance de l'appartenance à un regroupement de professionnels, les aider à contourner les écueils de la pratique professionnelle ou les encadrer dans un projet de cabinet langagier au sein même de l'université.

Entre les grandes entreprises et les débutants parfois tout fin seuls, il y a aussi ceux qui se demandent si l'industrie de la langue, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle désormais, et l'université ne voudraient pas redonner une juste place à la terminologie, dont l'apport pourrait certes constituer un avantage économique. À l'université, on demande d'ailleurs de renouveler son effectif, puisque ses membres vieillissants partiront bientôt et que c'est de la qualité de l'enseignement que dépendra toujours la qualité de la relève.

Et puis il y a l'OTTIAQ, lieu de rassemblement des traducteurs, terminologues et interprètes et, bientôt peut-être, d'autres intervenants de notre industrie. L'OTTIAQ a le fardeau de promouvoir les professions de traducteur, de terminologue et d'interprète, de continuer à plaire à ses baby-boomers, d'accueillir la relève et de trouver la complémentarité entre les deux... tout en protégeant le public, puisque c'est sa mission première. Un lien essentiel entre deux mondes.



**Michel Buttiens, trad. a.
et François Gauthier, trad. a.**

La relève, un vrai problème ?

○
La pénurie anticipée de professionnels langagiers est-elle aussi importante que ne le laisse entendre l'industrie de la langue ?

Par François Gauthier, trad. a.

Depuis au moins six ans, il me semble qu'on n'entend parler que de la relève. En 1999, le fameux *Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction* affirmait : « Les cabinets assistent progressivement au vieillissement de leurs effectifs, indiquant ainsi que peu de nouvelles recrues y accèdent. » On indiquait que le professionnel

type œuvrant en cabinet avait 41 ans, le traducteur autonome, 45 ans, et qu'au Bureau de la traduction, les traducteurs avaient 46 ans en moyenne. Et les auteurs du rapport d'ajouter : « Nos diverses enquêtes ont révélé que la demande de professionnels [...] se situera entre 900 et 1 000 par année pour les trois prochaines années¹. »

Plus récemment, le *Sondage de 2002 sur la tarification et les salaires* de l'OTTIAQ² révélait que l'âge moyen de ses répondants était de 47 ans, et que 84 % d'entre eux avaient neuf années et plus d'expérience contre 63 % en 1992. En outre, les membres de l'Ordre comptant trois années d'expérience et moins avaient en moyenne 37 ans, ce qui tend à démontrer que les débutants commencent leur carrière plutôt tard.

En 2003, l'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL) faisait même de la relève le thème de son programme d'activités de l'année, et l'OTTIAQ inscrivait le sujet au nombre de ses priorités.

Pendant ce temps, certains langagiers moins débordés que d'autres levaient le sourcil et se demandaient : « Si le volume augmente et qu'il manque tant de traducteurs, comment se fait-il qu'il m'arrive encore d'avoir des périodes creuses ? »

Les prévisions du *Rapport final* s'appliquaient à 2000, 2001 et 2002. Or, on sait que les universités canadiennes n'ont pas produit un tel contingent de nouveaux diplômés au cours de ces trois années. Comment a-t-on fait, alors, pour absorber le surcroît de travail annoncé, et comment se fait-il que de talentueux jeunes diplômés aient quand même de la difficulté à trouver du travail, comme on pourra le constater plus loin dans ces pages ? Serait-ce la rectitude politique qui nous empêche de nous demander dans quelle mesure la pénurie annoncée ne reflète pas des prévisions un peu gonflées ?

Mais qu'en est-il ailleurs ? Sommes-nous les seuls à craindre une pénurie ? Renseignements pris auprès de Betty Cohen, présidente de la FIT, qui a fait sa petite enquête : ailleurs dans le monde, les associations nationales de traducteurs ne voient pas dans la relève un



sujet de préoccupation. Pourtant, elles vivent aussi la mondialisation !

Pourquoi, au Canada, la relève en traduction prend-elle tant d'importance ? Il y a évidemment le contexte linguistique particulier du pays qui oblige à une certaine vigilance. Il ne faut pas oublier, en effet, que les gens qui occupent la majorité des postes en traduction sont des baby-boomers. Ils ont fait leurs

débuts avec l'adoption des lois linguistiques au Canada et au Québec (*Loi sur les langues officielles*, 1969, et *Charte de la langue française*, 1977), qu'ils ont contribué à mettre en place et à appliquer. Ils vieillissent et songent de plus en plus à la retraite. Les plus vieux ont dépassé la mi-cinquantaine, et c'est pendant qu'ils sont encore là qu'ils peuvent le mieux aider à former la relève, même s'ils exercent une profession dont on peut dire qu'elle est la plus belle, notamment parce qu'on peut l'exercer tant que le cerveau fonctionne.

Tout ce bruit à propos de la relève serait-il le fait de l'émergente « industrie de la langue » qui, outre qu'elle cherche à promouvoir des outils informatisés de plus en plus efficaces pour les traducteurs, pousse fort dans le sens d'une augmentation du nombre de nouveaux diplômés, afin de se donner les moyens d'accaparer une plus large part du marché mondial. Une pénurie de traducteurs au Canada la pénaliserait forcément et ferait augmenter les prix, mettant en péril sa compétitivité à l'échelle mondiale.

L'industrie de la langue exerce donc des pressions sur les universités et les regroupements de professionnels langagiers pour que tout soit mis en œuvre afin de faciliter l'intégration des nouveaux diplômés. Les universités, pour leur part, cherchent à s'ajuster à une situation en constante évolution, tout en songeant qu'elles aussi doivent refaire le plein d'enseignants langagiers.

Les pages qui suivent tracent le portrait de la situation, portrait qui démontre une volonté collective de relever le défi. Il ne reste plus qu'à espérer, pour les générations montantes, que ce soit fait avec panache ! ☺

1. Les données sont tirées du *Rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction, Stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation*, publié en 1999.

2. GAUTHIER, François, *Sondage de 2002 sur la tarification et les salaires*, Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, Montréal (Québec), 2003. Ce sondage est destiné à l'usage exclusif des membres de l'OTTIAQ.



La préparation de la relève : le rôle des employeurs

Au cours de la prochaine décennie, les services linguistiques d'entreprises et les cabinets de traduction devront renouveler massivement leur effectif. Les programmes universitaires en traduction sont-ils adaptés aux réalités du marché? Les universités connaissent-elles nos besoins? Les avons-nous clairement exprimés? Comment pouvons-nous travailler de concert avec les universités afin de mieux préparer nos futurs langagiers? L'Association des conseils en gestion linguistique (ACGL), le plus important regroupement de gestionnaires de services linguistiques au Canada, s'est penchée sur ces questions et en a fait le cœur de son programme d'activités de 2003, dont le thème était « Le rôle de l'ACGL dans la préparation de la relève ».



professionnels en entreprise, qui commencerait dès la première année et s'inspirerait du programme de téléstages du Bureau de la traduction. Dans le cadre de ce programme, l'étudiant traduit chaque semaine un texte d'environ 700 mots qu'il envoie par courriel à son réviseur, et ce dernier lui explique ensuite les changements apportés.

Avec la participation d'autres employeurs, ce programme pourrait être élargi et offert à plus d'étudiants, surtout lorsque aucun stage en entreprise n'est prévu. Quant à l'aspect informatique, il incombe aux étudiants de faire une autoévaluation de leurs connaissances et d'acquiescer les compétences nécessaires.

Autre point soulevé : l'augmentation du volume de traduction, qui entraîne un accroissement de la demande de traducteurs. Les gestionnaires de services linguistiques et de cabinets réussissent encore à pourvoir à leurs besoins, mais qu'advient-il dans cinq ans? Pour pallier le manque de ressources, les employeurs doivent faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit et ouvrir leurs portes aux nouveaux diplômés.

Selon les représentants des universités, le nombre de nouveaux inscrits dans les programmes traditionnels de traduction et le nombre annuel de diplômés demeurent stables. Par contre, le nombre de diplômés de niveau certificat est en hausse. Les programmes de certificats visent une clientèle particulière : 50 % des étudiants sont déjà des diplômés universitaires, et la moyenne d'âge est de 35 ans. En outre, 80 % ont plus de cinq années d'expérience du marché du travail. Pour les employeurs, cette clientèle représente un bassin intéressant de nouvelles ressources.

Les programmes COOP : chacun y trouve son compte

Les programmes d'études coopératifs, offrant une formation en alternance à l'université et en entreprise, gagnent du terrain. En 1987, seule l'Université d'Ottawa offrait un tel programme en traduction; aujourd'hui, il est aussi offert à l'Université Concordia et à l'Université de Montréal. Espérons que la formule sera reprise par les autres universités. Ce sont ces programmes qui semblent le mieux répondre aux attentes des étudiants et aux besoins des employeurs. Pour l'étudiant, le stage pratique de quatre mois constitue une initiation aux réalités professionnelles : rythme

○
Le vieillissement de l'effectif et la nécessité de préparer la relève sont des réalités qui touchent tous les secteurs de l'économie et plus particulièrement l'industrie de la langue, qui fait face à une croissance de l'ordre de 10 % par année.

Par Wilma Scappaticci, trad. a.

Un tableau clair de la situation

Au cours de trois rencontres d'une demi-journée chacune, les principaux intervenants — employeurs, directeurs de programmes de traduction, ainsi qu'étudiants et jeunes diplômés — ont partagé leurs idées et leur expérience et tenté de répondre à ces questions. La qualité et la pertinence des interventions nous ont permis de brosser un tableau clair de la situation actuelle, à partir duquel nous pourrions élaborer un plan d'action.

En général, les commentaires des employeurs sont positifs. Les jeunes traducteurs qui arrivent sur le marché du travail apprennent vite et ils sont souples. Cependant, on a souligné certaines faiblesses sur lesquelles il faut agir afin de mieux les préparer aux réalités professionnelles : faible production, difficulté à travailler sous pression, connaissances insuffisantes en informatique, et même parfois, en langues de départ et d'arrivée. Les intervenants conviennent qu'il faut augmenter le volume de traduction dans le cadre des programmes universitaires et faire travailler les étudiants à des textes plus représentatifs de la réalité en entreprise. Comment y arriver?

Des lacunes à combler

Le stage en entreprise est sans nul doute le moyen privilégié. Cependant, dans certains programmes, le stage n'est prévu qu'en dernière année et peut être aussi court que trois semaines. Il a été question d'un programme de jumelage entre les étudiants et les



soutenu du travail, traduction de textes mal rédigés (grande surprise!), techniques de recherche terminologique, entre autres choses. C'est en traduisant qu'on devient traducteur, et la possibilité de le faire dans un « véritable » milieu de travail et d'être bien encadré vaut son pesant d'or. Pour l'employeur, le stage représente une occasion de partenariat avec une université et la possibilité de fournir une rétroaction précieuse quant aux points forts et aux lacunes du programme. De plus, lorsque les parties sont satisfaites, elles se retrouvent souvent pour un deuxième stage. Après huit mois, le stagiaire connaît la culture d'entreprise et la terminologie maison, atouts importants si l'employeur a un poste à pourvoir. Une fois le troisième stage terminé, les diplômés ont déjà une année d'expérience de travail. Il est indéniable que, pour l'employeur, l'encadrement d'un stagiaire représente un investissement en temps et en énergie, mais c'est aussi pour lui l'occasion de repérer les éléments qui s'intégreront bien à son milieu de travail, moyen plus sûr qu'un test et une entrevue.

Place à la concertation

L'université ne peut à elle seule assurer la formation. La collaboration avec le milieu est essentielle et doit être davantage structurée. C'est pourquoi l'ACGL a mis sur pied un comité composé de deux représentants de chaque secteur concerné — employeurs, jeunes diplômés et universités — et s'est fixé comme objectif de mettre en œuvre les moyens pour contribuer à la meilleure préparation possible de la relève : participation au processus de réorganisation des programmes, mise sur pied d'un programme de jumelage professionnels-étudiants qui s'ajouterait au programme de mentorat de l'OTTIAQ, sensibilisation des employeurs à l'importance d'accepter des stagiaires, valorisation de la profession, programme de partenariat employeurs-universités afin d'offrir des téléstages à un plus grand nombre d'étudiants. Pour remédier au problème des textes mal adaptés au marché du travail, l'ACGL pourrait constituer une banque de textes fournis par ses membres, parmi lesquels les professeurs pourraient choisir leurs travaux pratiques et examens. C'est une solution simple qui aurait l'avantage d'exposer les étudiants aux « vrais » textes qu'on doit traduire dans la « vraie » vie.

DOUR L'EMPLOYEUR, LE STAGE REPRÉSENTE UNE OCCASION DE PARTENARIAT AVEC UNE UNIVERSITÉ ET LA POSSIBILITÉ DE FOURNIR UNE RÉTROACTION PRÉCIEUSE QUANT AUX POINTS FORTS ET AUX LACUNES DU PROGRAMME.

En toile de fond, une grande préoccupation demeure, non seulement pour les participants aux activités de l'ACGL, mais pour l'ensemble de l'industrie de la langue : la faible visibilité des professions langagières. Comme celles-ci sont peu connues et reconnues, les jeunes ne sont pas attirés par une carrière en traduction, en terminologie ou en interprétation. Il est donc urgent que les universités, les associations et les langagiers unissent leurs efforts pour mieux faire connaître ces professions. Si on veut attirer les meilleurs éléments, il est essentiel de mieux se faire connaître. Les jeunes doivent savoir qu'ils peuvent bien gagner leur vie comme langagiers et qu'il s'agit d'un secteur en plein essor et dynamique.

Les bases d'une collaboration constructive entre les universités, intervenants de premier plan dans la formation de la relève, et l'ACGL, qui regroupe les représentants d'entreprises au sein desquels cette relève sera appelée à œuvrer, sont jetées. L'université n'a qu'une part de responsabilité dans la formation de la relève. Nous, les employeurs, devons aussi faire notre part en travaillant étroitement avec cette relève et en facilitant son intégration au marché du travail. ☺



Préparer la relève, un défi stimulant!

Au même titre que les divers acteurs de l'industrie langagière au Canada, le Bureau de la traduction¹ dépend de la demande sur le marché du travail des professionnels de la traduction, de la terminologie, de l'interprétation et de l'infolangerie. Or, l'offre de professionnels sur ce marché est insuffisante. Le Bureau de la traduction veille au grain en offrant des programmes d'apprentissage destinés aux débutants dans le métier et en collaborant notamment avec les universités canadiennes qui offrent un programme d'études en traduction.

Comblent le manque de professionnels langagiers

La demande de professionnels au Bureau de la traduction est concentrée sur les spécialistes en traduction, en terminologie, en interprétation et en infolangerie.

Les traducteurs — Pour réduire la pénurie de professionnels, le Bureau a lancé en 2001 un programme de recrutement grâce auquel de nouveaux traducteurs se sont joints à l'organisation. Ils ont alors bénéficié d'une formation initiale, première étape du programme d'apprentissage de deux ans. On y retrouve des ateliers de formation sur les diverses facettes de la profession de traducteur, sur l'organisation et le fonctionnement du Bureau, sur les outils et les ressources disponibles.

Les terminologues — Compte tenu des départs imminents à la retraite et de l'augmentation des besoins en matière de terminologie, le Bureau a relancé ses activités de recrutement. Il s'est engagé à former des terminologues par l'entremise de son nouveau programme interne de formation et de développement professionnel. Le programme mise sur l'expertise des spécialistes en place pour offrir aux débutants l'occasion de se familiariser avec les principes et techniques de recherche, la gestion d'une banque de terminologie, en l'occurrence TERMIUM[®], la recherche documentaire, l'élaboration de lexiques, l'utilisation d'outils de terminotique et les travaux de normalisation.

Les interprètes — Le besoin d'interprètes chevronnés devient crucial. En effet, de nombreux interprètes prendront leur retraite dans les dix prochaines années. Malheureusement, peu d'étudiants choisissent actuellement cette profession. Le Bureau de la traduction est confronté à une pénurie et, pour éviter d'être vulnérable, il a mis en œuvre un programme de gestion de la relève avec d'autres demandeurs de services d'interprétation, les universités et les associations professionnelles pour attirer les jeunes vers

cette profession et leur donner la formation et l'encadrement adéquats.

Les infolangiers — Quelques employés du Bureau intéressés à accroître leurs connaissances en localisation et en rédaction hypermédia se sont inscrits au diplôme en localisation de l'Université du Québec en Outaouais et ont eu l'occasion de prendre en main un projet d'infolangerie. (Voir l'encadré à la page 10.)

Un partenariat fructueux!

Le Bureau a tissé des liens de partenariat avec le monde universitaire, les associations professionnelles, le secteur privé et d'autres paliers de gouvernement pour s'assurer d'une relève de professionnels langagiers. Il a ainsi fait appel à différents partenaires qui se sont mobilisés pour dépister, former et accréditer des spécialistes dans différents domaines.

Les écoles canadiennes de traduction ont signé un accord de partenariat qui permet aux étudiants en traduction de s'inscrire à un cours de trois crédits pour lequel ils ont à traduire, pour le compte du Bureau, 700 mots par semaine pendant 13 semaines consécutives. Un encadreur révise et évalue le travail de l'étudiant, et si celui-ci répond aux attentes, l'université lui crédite le cours. Ce programme profite à toute l'industrie, car seulement une partie des stagiaires est embauchée par la suite au Bureau.

Les besoins en terminologie et, plus encore, en normalisation terminologique deviennent impérieux. Le Bureau a pris l'initiative de réunir les acteurs clés de l'industrie langagière pour discuter des enjeux liés à la pénurie de terminologues. Un protocole d'entente a été conclu avec l'Université d'Ottawa et l'Université du Québec en Outaouais, lequel vise à préparer la relève grâce à un programme d'études et de formation adapté aux besoins actuels et prévisionnels des marchés national et international. En outre, le Bureau a lancé un programme de formation qui prévoit l'accueil d'étudiants stagiaires en terminologie. Ces étudiants auront peut-être la possibilité de poursuivre leurs études en terminologie jusqu'au niveau de la maîtrise. Le Bureau offrirait un stage en terminologie aux nouveaux diplômés.

Le programme de maîtrise en interprétation offert par l'École de traduction et d'interprétation (ÉTI) de l'Université d'Ottawa, le seul au Canada, a été relancé à l'initiative des divers partenaires. Ainsi, le Bureau a renouvelé avec l'Université d'Ottawa une entente de partenariat de cinq ans en vertu de laquelle il affecte l'un de ses interprètes comme professeur à temps



Pour faire face à la pénurie appréhendée de main-d'œuvre langagière, le Bureau de la traduction offre des programmes d'apprentissage destinés aux débutants.

Par Denise Fournier



Des langagiers du Bureau accueillent une étudiante au Salon Éducation, Formation, Carrière tenu en octobre 2003, à Montréal.



L'infolangerie, la symbiose des langues et des technologies!

En tant que chef de file en technologies langagières, le Bureau de la traduction offre les services d'une nouvelle génération de traducteurs spécialistes des technologies, les infolangagiers. L'infolangerie est le domaine de pointe où les langues et les technologies sont en parfaite symbiose.

Les infolangagiers ont plusieurs cordes à leur arc. Traducteurs de formation, pour la plupart fraîchement sortis des nouveaux programmes universitaires en localisation, ils manient habilement les mots et le Web. Grâce à leurs connaissances en localisation, ils peuvent concevoir des sites Web bilingues ou multilingues parfaitement adaptés à leurs destinataires. Le savoir-faire des infolangagiers comprend également la rédaction hypermédia, qui combine textes et images dans le but de véhiculer un message.

L'infolangerie, une profession d'avenir née de la fusion naturelle des langues et de la technologie!

plein et d'autres à temps partiel. Les diplômés effectuent au Bureau un stage rémunéré de deux ans, au cours duquel ils poursuivent leur formation grâce à l'encadrement d'interprètes chevronnés. Par la suite, ils peuvent accéder à des postes d'interprètes permanents au Bureau selon la disponibilité des postes, ou encore poursuivre leur carrière dans le secteur privé.

Accueillir des stagiaires

Chaque année, le Bureau accueille de nombreux étudiants provenant des universités canadiennes. Ceux-ci effectuent un stage soit dans le cadre du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant (PFETÉ) ou des Programmes de stages d'enseignement coopératif (COOP) et d'internat au Canada. L'encadrement professionnel, les possibilités d'avancement, l'accès à un matériel informatique de qualité et les horaires de travail souples représentent certains avantages appréciés par ces jeunes étudiants. Dans son rapport de stage, Lise-Anne Boulay, étudiante en traduction à

l'Université Concordia mentionnait : « Mon expérience au Bureau a été des plus enrichissantes, et je suis particulièrement contente de m'être jointe à une équipe dynamique et d'avoir pris part à ses activités. Je trouve très intéressant d'avoir pu exercer le métier de traducteur avant de franchir le marché du travail de façon définitive. De plus, mes apprentissages me seront utiles tant pour compléter mon diplôme que dans ma carrière future. »

Assurer la relève

Comme on peut le constater, le Bureau de la traduction, en partenariat avec les divers intervenants du milieu langagier, fait preuve de dynamisme pour assurer la relève. Les efforts qu'il déploie pour faire connaître les professions langagières et former la relève visent non seulement la croissance de l'organisation, mais également celle de l'industrie langagière canadienne. ➤

1. www.bureaudelatraduction.gc.ca



Initiation à l'utilisation de Termium®, la base de données linguistiques du Bureau de la traduction.

Les besoins de l'industrie de la langue

Il serait banal de dire que la vie est un éternel recommencement, mais rappelez-vous les années 1970 alors que les langagiers étaient en demande et que les emplois se faisaient nombreux. Les possibilités qui s'offrent aux finissants de nos jours s'apparentent à celles qui existaient à cette époque. Toutefois, la conjoncture est très différente, et les pressions sur le marché du travail témoignent de la mondialisation croissante et de la disparition des frontières, notamment en raison de l'utilisation d'Internet.

Prenons simplement le mot « langagier »! Il y a 30 ans, ce terme n'existait même pas... mais s'il avait existé, il n'aurait désigné que les traducteurs, interprètes et terminologues. De nos jours, il décrit également ceux qui œuvrent en technologie langagière, en formation linguistique et en doublage. Et tous ces secteurs d'activité recherchent du sang neuf — une relève qui remplacera les départs à la retraite représentant dans le secteur de la traduction, par exemple, près de la moitié de l'effectif actuel, ou qui s'intégrera aux équipes techniques, car elle devra bien connaître la nouvelle technologie requise pour mettre au point de nouveaux produits langagiers ou faire de la localisation.

Un problème à la fois qualitatif et quantitatif

Malheureusement, les nouveaux diplômés ne suffisent pas à la demande. Non seulement sont-ils peu nombreux, mais la formation qu'ils reçoivent ne les prépare pas à s'intégrer facilement au marché du travail. Ils exigent un encadrement soutenu en cours d'emploi; or, la plupart des entreprises langagières canadiennes sont trop petites pour assurer ce suivi de plusieurs années. De plus, les divers gouvernements et les grandes entreprises qui doivent répondre à la demande multilingue de leur clientèle embauchent une grande partie des finissants, ce qui rend la tâche encore plus difficile pour les entreprises langagières du secteur privé.

Le secteur de la traduction au sens large — traduction, localisation, interprétation, terminologie, doublage — a ainsi un double défi à relever: l'un, d'ordre quantitatif, tient à l'insuffisance du nombre de langagiers qualifiés par rapport à une demande toujours croissante; l'autre, d'ordre qualitatif, concerne l'adaptation des compétences et des savoirs aux nouvelles réalités du marché. Des efforts concertés sont donc nécessaires sur plusieurs fronts pour valoriser les activités langagières, attirer plus de jeunes dans le secteur, mieux les former, optimiser l'utilisation de la technologie et favoriser l'émergence d'entreprises langagières plus fortes au Canada.

Cap sur la recherche

L'Association de l'industrie de la langue (AILIA) s'est attaquée, entre autres, à ce défi dès sa création en

septembre 2003. En effet, elle participe depuis plusieurs mois déjà à la mise sur pied du Centre de recherche en technologie langagière. Celui-ci donnera aux étudiants en Études langagières de l'Université du Québec en Outaouais et à ceux d'autres universités l'occasion de côtoyer les chercheurs du Conseil national de recherches du Canada et autres groupes de recherche, ainsi que les praticiens de divers organismes ou entreprises, et de connaître les produits qui seront mis sur le marché à la fin de leur cours tout en bénéficiant des résultats les plus récents de la recherche pure.

De plus, la sensibilisation des élèves de niveau secondaire aux besoins de l'industrie de la langue constitue une priorité de l'AILIA pour les quelques années à venir. L'Association veut faire valoir que l'industrie de la langue peut intéresser tant ceux qui se passionnent pour l'informatique ou la R-D que ceux qui se sentent une âme d'enseignant ou qui aiment faire le pont entre deux cultures.

Une concurrence mondiale

Les entreprises canadiennes de traduction doivent également livrer concurrence à tous les particuliers et cabinets du reste du monde. Ceux-ci offrent d'ailleurs leurs services par Internet à des prix parfois ridiculement bas, ce qui rend les produits et services canadiens plus difficiles à vendre. Il s'agit pour l'industrie canadienne de se différencier sur une base autre que le prix afin de préserver sa viabilité commerciale à long terme. L'AILIA travaille en étroite collaboration avec Industrie Canada pour mettre au point et promouvoir l'image de marque de l'industrie canadienne de la langue, et certains représentants de l'AILIA ont déjà participé à des missions commerciales à l'étranger afin de faire valoir les compétences canadiennes.

Quant aux entreprises canadiennes de technologie, elles doivent non seulement recruter les meilleures ressources humaines — condition essentielle au succès —, mais également trouver des débouchés pour leurs produits, tant au Canada qu'à l'étranger. Le secteur de la technologie langagière regroupe de jeunes entreprises, dirigées par des entrepreneurs talentueux et mettant au point des applications à fort potentiel commercial et à la fine pointe du développement technologique mondial. Leur défi est de prospérer, et l'AILIA compte multiplier les initiatives pour faire reluire davantage les petits bijoux d'entreprises que nous avons ici au Canada.

L'AILIA juge crucial de réunir toutes les forces du marché langagier au Canada afin de consolider l'industrie canadienne et de veiller à ce que les acquis fondés sur la qualité ne soient emportés par la grande vague du commerce international. Il faut cesser d'être humble et faire connaître davantage notre industrie auprès des Canadiens et des principaux décideurs à l'étranger. ☞



Il faut assurer la relève, mais aussi consolider l'industrie langagière canadienne afin de faire face à la concurrence internationale.

Par Jocelyne Doyle-Rodrigue



La relève à l'œuvre

○
Le cabinet étudiant de traduction Langulaire prépare bien ses membres à la réalité du travail des langagiers.

Par **Christiane Cadrin**, trad. a.

Reconnaissant l'importance de prendre de l'expérience tout en profitant d'un certain encadrement, et devant la difficulté de trouver un stage qui comblerait ce besoin, un groupe de jeunes étudiants du baccalauréat spécialisé en traduction à l'Université Laval ont fondé, avec détermination et dans les règles de l'art, le cabinet étudiant de traduction Langulaire. Du coup, ils venaient de se doter, eux et tous ceux qui allaient les suivre, d'un moyen précieux d'acquérir de l'expérience tout en s'initiant à la gestion quotidienne d'une entreprise. Depuis maintenant cinq ans, cet organisme à but non lucratif offre des services de traduction en anglais, en français et en espagnol, ainsi que de révision à l'ensemble de la communauté.

Comme dans la vraie vie

Dans les bureaux de Langulaire, les conditions sont très similaires à celles d'un milieu de travail. En effet, les membres doivent faire connaître le cabinet, rechercher des contrats, établir des relations avec leur clientèle, assurer la gestion et traduire, bien sûr, selon les mêmes critères de qualité et de respect des échéances que s'impose tout traducteur professionnel. Langulaire fournit de plus aux étudiants l'occasion de s'initier aux rouages administratifs d'un organisme doté d'un conseil d'administration. Le cabinet offre enfin la chance de se faire un nom dans le milieu professionnel, de développer une spécialité, de rencontrer des gens intéressants et de se constituer un réseau de contacts. Ces atouts, particulièrement appréciés en cette époque où l'université ne peut tout offrir ni l'entreprise, tout fournir, prennent toute leur valeur lorsque les jeunes finissants se cherchent un emploi : les étudiants membres sont parmi les premiers à se tailler une place sur le marché du travail.

Un cas assez unique

Langulaire jouit de plusieurs spécificités. D'abord, il s'agit du premier cabinet de traduction au Canada pensé, mis sur pied et géré par des étudiants. Ses membres, de 10 à 12 environ, sont choisis parmi les meilleurs étudiants par un comité formé d'un représentant de l'OTTIAQ, d'un représentant du corps enseignant et d'un représentant des étudiants. On doit procéder à un recrutement à chaque session ou à chaque année pour assurer la continuité du cabinet.

Son conseil d'administration se compose de cinq membres du cabinet de traduction, deux membres du corps professoral de l'Université Laval et deux



traducteurs agréés de la section de la Capitale-nationale de l'OTTIAQ. C'est la seule entreprise du genre à être parrainée tant par les instances universitaires que par les instances professionnelles.

Devant le dynamisme et le sérieux du cabinet, c'est avec enthousiasme que l'OTTIAQ a prodigué conseils et soutien à cette entreprise remarquable. Dans le cadre de son objectif de devenir

le lieu de référence et de rassemblement des traducteurs, terminologues et interprètes, il se trouve ainsi à dire aux étudiants qu'il y a une place pour eux dans ses rangs et dans ses préoccupations sociales... et à la leur accorder concrètement. Les deux traducteurs agréés membres du conseil d'administration de Langulaire ne ménagent pas leurs efforts à cette fin, convaincus qu'ils sont de la nécessaire réciprocité des apports des trois acteurs : Langulaire, l'OTTIAQ et l'Université Laval.

Dans le contexte de son mandat de protection du public, l'OTTIAQ a également posé des exigences strictes sur le plan de la qualité des traductions, ce qui a donné lieu au fonctionnement unique du cabinet. En effet, après révision mutuelle à l'interne, les textes sont envoyés à un traducteur agréé, qui les révise et les renvoie corrigés et commentés. Cette manière de travailler comporte de nombreux avantages : les clients de Langulaire reçoivent un texte de grande qualité, et les étudiants-traducteurs, quant à eux, acquièrent de l'expérience pertinente dans leur domaine tout en bénéficiant du savoir-faire de traducteurs chevronnés. En plus du sentiment agréable d'être utiles aux étudiants prometteurs, ces traducteurs d'expérience nouent des contacts nouveaux et étroits avec la relève, partagent leur passion du métier et, même, dénichent des collaborateurs précieux.

Par son existence même, Langulaire confirme le sens de l'initiative, de la débrouillardise et de la persévérance des membres qui s'y sont succédé. De plus, bien préparés par leurs professeurs sur le plan de la formation et par leurs collègues agréés sur celui de l'importance de leur adhésion à l'Ordre, les jeunes traducteurs profitent déjà des efforts qu'a consacrés ce dernier à faire connaître le caractère professionnel du métier. C'est ainsi qu'ils assurent la relève dans nos professions langagières et participent à la réalisation de notre vision!

Pour terminer, soulignons que Langulaire a reçu le prix Audacia dans la catégorie « Services spécialisés à la communauté » lors du Gala de la Relève en Or de 1998 ainsi que le premier prix au Gala Forces AVENIR en 1999. ☺

Christiane Cadrin est vice-présidente du conseil d'administration du cabinet Langulaire.



Vous pigez ou pas ?

« **N**on, vous n'avez pas les compétences pour travailler chez nous! » Cette réponse est tombée comme le marteau d'un juge au verdict de culpabilité. C'est comme si on m'avait dit : « Vous êtes condamnée à ne pas pouvoir débiter ici et vous êtes passible de rester dans votre coin. » J'exagère à peine. À l'autre bout du fil, tout y était, virtuellement du moins : de la hauteur du ton au pointage du doigt. J'avais le sentiment d'avoir bel et bien manqué le bateau cette journée-là. Et pourtant, j'y avais cru au moment de mon test, assise au beau milieu d'une salle de documentation, entre une photocopieuse bavarde et les tics et tacs réguliers d'une traductrice au travail, compétente elle.



appel à l'expérience de tous vos amis traducteurs et travailleurs autonomes. Vous allez à des réunions en tout genre. Et puis, vous tombez par miracle sur la présidente des femmes travailleuses autonomes de votre région qui vous inspire par son entregent et son esprit d'entreprise. Et la question s'impose à votre esprit : « Et pourquoi pas moi ? » Vous vous lancez. Chaque nouvelle expérience

contribue à vous définir, mais surtout à vous donner l'inébranlable confiance en vous-même dont vous avez besoin. Vous consacrez votre énergie à trouver votre formule gagnante, celle qu'il vous faut présenter à tous ces capitaines qui attribuent les « fameux » contrats dans cet océan.

Enfin, une fois que vous croyez avoir réussi à trouver le capitaine prêt à vous embarquer et que vous pensez : « Ça y est ! Je vais monter à bord, je vais avoir le vent dans les voiles, on va me confier des mandats. » Eh bien non, pas du tout ! Il vous faut subir le test de l'entreprise et faire la preuve, en mode accéléré et toute voile armée, d'une bonne dose de connaissances des manœuvres ; prouver votre polyvalence et votre efficacité. En cabinet ou bien en ligne, vous disposez de deux heures pour franchir le cap des 500 mots, naviguer vite contre vents et marées, et surtout faire preuve d'ingéniosité pour éviter les écueils : le doute, dans la cale !

Vous finissez par arriver à bon port, croyez-vous, mais le directeur du recrutement vient vous trouver, il vous amène à son bureau et déclare qu'on vous téléphonera bientôt : « Je ne vous reconduis pas, vous connaissez le chemin ». Oui, oui, merci ! Et vous pensez : « Chez moi c'est environ à 80 kilomètres d'ici, heureusement que je connais le chemin ». Et bonjour l'attente. Quatre, cinq, dix jours passent et... rien ! Revoilà le doute ! Alors, vous décidez d'en avoir le cœur net. Plutôt que d'attendre le déluge, vous décidez d'appeler. Le verdict tombe : style, langue, anglicismes, tout y passe... Vous demandez à voir vos erreurs, en tirer au moins quelques leçons. On vous dit qu'on vous enverra le test, mais trois mois plus tard, vous l'attendez encore.

Bien sûr, c'est un cas particulier. Mais après plusieurs tests du même genre, vous pigez qu'il ne faut pas trop compter sur la rétroaction de la part des cabinets de traduction. Pas le temps. Pourquoi prendrait-on le temps de vous montrer vos erreurs ? Et de vous former comme pigiste ? Pour que vous cessiez de travailler pour le cabinet dès votre compétence acquise ? Non mais ! Par contre, si vous avez le bonheur de voir votre



Le monde réel de la traduction correspond-il à l'image qu'on fait miroiter aux étudiants ? L'expérience d'une diplômée du D.E.S.S.

Par Françoise Tardy

Des attentes irréalistes ?

Mais à quoi s'attendent donc les directeurs des cabinets de traduction, lorsque, après deux sessions d'études, les étudiants du D.E.S.S., diplôme de traduction en poche, leur offrent leurs services ? Et nous, les petits nouveaux, comment trouver notre place dans le métier après une carrière d'enseignante, d'avocate, d'ingénieur, de bibliothécaire, de géologue, de dentiste, de directeur des ressources humaines, et j'en passe ? Comment naviguer adroitement sur les vagues et dans les tempêtes de la profession pour acquérir l'expérience que l'on nous réclame ? Car, malgré tout le respect que je dois à mes maîtres de l'Université de Montréal, l'école et l'univers du travail, c'est deux mondes !

Si vous vous tournez vers le travail à la pige — comme je l'ai fait — et que ce soit vers une entreprise de traduction, un service linguistique d'une importante société, ou même un particulier, ce que vous voulez, c'est traduire, apprendre le métier. Et puisqu'on n'est pas venu vous chercher à la porte de l'école ou que vous n'avez pas eu la chance encore de faire un stage, le temps est venu de faire de la prospection et de sonder les horizons. Vous allez prospecter !

Se jeter à l'eau

Mais de quoi se nourrit-on quand on prospecte ? Et prospecter quoi exactement ? Quels sont les besoins ? Et vous, comme traductrice, qui êtes-vous au juste ? Vous procédez à l'inventaire de ce que vous offrez. Vous dressez la liste de vos points forts. Vous réalisez maquette sur maquette de cartes professionnelles. Vous faites

Françoise Tardy est traductrice à la pige.



COMME PIGISTE, JE NE DOIS PAS
PARAÎTRE DÉBUTANTE BIEN QUE
JE DÉBUTE ; JE DOIS SAVOIR OÙ
JE M'EN VAIS, MÊME SI JE NE SAIS
PAS SI ON FERA APPEL OU NON
À MES SERVICES ; JE DOIS AVOIR
L'AIR VRAIMENT DÉBORDÉE, MÊME
SI J'AI DE LA DIFFICULTÉ À PAYER
MES FACTURES.

nom ajouté à la banque de pigistes, ça y est, c'est parti! Bienvenue à bord, moussaillon! Bien qu'après, il vous restera toujours à négocier un tarif au mot qui conviendra aux deux parties...

Face à la réalité

Donc, pour récapituler : comme pigiste, je ne dois pas paraître débutante bien que je débute ; je dois savoir où je m'en vais, même si je ne sais pas si on fera appel ou non à mes services ; je dois avoir l'air vraiment débordée, même si j'ai de la difficulté à payer mes factures. Comme femme d'affaires, je dois projeter l'image d'une entreprise en pleine effervescence, souple et dynamique, capable de répondre aux besoins de ses clients en deux temps, trois mouvements. Et surtout, ne pas m'imaginer que je pourrai théoriser, comme à l'université, sur mon processus de travail. Jamais! Aucun intérêt! C'est le résultat qui compte! Seulement!

Bien sûr, à l'université, aucun cours libellé : « Débrouillardise 6001 » ou « Entregent 6002 » dans le programme de D.E.S.S. Pas besoin : on nous dit que la demande en traduction ne cesse d'augmenter. J'ai même consulté une entreprise spécialisée en orientation de carrière qui confirmait que la demande serait croissante, et ce, jusqu'en 2015. Mais où sont les mandats? Où est la demande? Il semblerait même que les traducteurs (toutes espèces confondues, agréés ou non) soient surchargés de travail, qu'ils n'arrivent pas à fournir à la demande. Cela va-t-il nous arriver, à la longue, à nous aussi « les débutants »? Où donc est la recherche d'équilibre dans l'univers du travail? Et qu'en pensent les autorités de l'OTTIAQ, qui réservent seulement à leurs membres traducteurs agréés la

possibilité d'avoir les mandats d'une clientèle de plus en plus nombreuse? J'ai posé la question à une responsable. Réponse : « Les clients veulent des traducteurs qui portent le titre. Le fait d'être agréé est garant de la qualité que les clients cherchent. » Il est donc question de titre ici. Mais nous, qui sommes des « traducteurs débutants », ne pourrions-nous pas faire partie d'un répertoire qui serait mis à la disposition des traducteurs agréés « débordés »? Ainsi, les « débutants » pourraient soutenir les « débordés », et leur éviter peut-être de « se noyer » dans le travail? Ne vient-on pas traducteur en traduisant?

Après quelques mois de prospection intensive, j'ai réalisé quelques mandats déjà. Je peux aussi tirer quelques leçons de mes essais et erreurs dans ma navigation en solo. J'ai compris que pour qu'on vous rappelle, et même si on prétend qu'on vous révisé, vous devez remettre un texte impeccable. Et pour cela, il est indispensable que vous engagiez un réviseur. Un bon réviseur, c'est quelqu'un qui a fait le Cap Horn dans le métier. C'est un véritable spécialiste de la traduction, donc de la langue, qui réussit à contourner tous les pièges, tellement il a l'œil vif. Oui, j'ai la chance de travailler avec un réviseur. Je peux fournir un texte rapidement, car mon réviseur est un athlète, un gymnaste de la traduction. En prime, il est courtois et d'une gentillesse exquise. J'ai de la chance et je n'ai pas les moyens d'être susceptible. Chaque correction, chaque conseil — pour peu que je les intègre — m'apparaît comme un cadeau, comme un pas de plus vers mon autonomie. En outre, j'ai la chance d'avoir des amis dans le milieu de la traduction qui croient en moi et qui ne sont pas avares de leurs précieux conseils. Avec le temps, je m'améliorerai comme un bon vin que l'on tourne. ☺



De finissante à débutante

Ce n'est pas facile d'être finissant aujourd'hui. On étudie de plus en plus longtemps sans savoir si on réussira à se trouver un emploi à la fin de sa formation. Heureusement, certaines entreprises encouragent la relève en offrant des stages et des emplois. Pour ma part, j'ai été chanceuse puisque j'ai signé un contrat avec un cabinet de traduction avant même d'avoir terminé



Photo : Denis Bernier

mon baccalauréat. C'est vrai que je n'ai pas eu un parcours très courant et que ça m'a avantage par rapport à certains de mes collègues.

En 1998, j'ai terminé un DEC en Techniques de bureautique et j'ai été embauchée par le cabinet de traduction qui m'a par la suite reçue comme stagiaire. Je ne savais pas alors que je deviendrais un jour traductrice. Quelques mois après mon arrivée, j'ai été impressionnée de constater que les traducteurs avec qui je travaillais éprouaient toujours une passion pour leur métier, même après de nombreuses années de pratique. Lorsque j'ai voulu savoir comment c'était possible, ils m'ont répondu : « Tu sais, Annie, la beauté de notre métier, c'est que l'on apprend tous les jours. » Wow! Je voulais être traductrice moi aussi... et c'est ce que j'ai fait.

Environ un an et demi après la fin de mes études en bureautique, je me suis inscrite au baccalauréat en traduction à l'Université de Montréal. Après un an d'études, je doutais de mes capacités de traductrice. C'était déjà assez difficile de rédiger un texte, alors de traduire celui d'un autre, c'était impensable. J'ai tout de même poursuivi mes études et j'ai encore une fois été privilégiée puisque l'Université de Montréal a lancé son Programme COOP en traduction alors que je commençais ma deuxième année au baccalauréat. Je me suis inscrite sans hésitation et j'ai fait partie de la première cohorte de finissants. Ce fut probablement l'une des meilleures décisions que j'ai prises.

Les stages, une bénédiction

Le Programme COOP s'étend sur trois années et demie. Les étudiants de ce programme doivent suivre les mêmes cours que leurs collègues, mais avec trois stages en plus. Les stages sont d'une durée de 12 à 16 semaines. Ce qui donne une année d'expérience reconnue à la fin des études.

Ce programme offre de nombreux avantages à ceux qui le suivent. Il permet d'abord aux étudiants de travailler en entreprise et de savoir si ce métier leur convient vraiment. Au cours de ces stages, on leur demande de traduire des textes qui n'ont en général rien à voir avec ce qu'on leur demande de faire dans les cours. Certains de ces textes sont répétitifs, mal

rédigés et pas toujours intéressants. Cela fait partie du métier. Mais il y a aussi ces autres textes, ceux qui nous emballent et nous font grandir. C'est pour ceux-là que l'on décide de poursuivre nos études.

Les stages permettent aussi aux étudiants d'augmenter leur vitesse de traduction. Comme il est fréquent d'avoir des échéances serrées en entreprise, il

faut savoir travailler rapidement et sous pression. Cet aspect du travail n'est pas vraiment présenté dans les cours réguliers. Premièrement, on ne fait pas assez traduire les étudiants et deuxièmement, on leur donne environ deux semaines pour traduire 300 mots.

Le Programme COOP est merveilleux puisqu'il permet aux étudiants de se forger un réseau de contacts et de se faire un nom auprès de certaines entreprises. Un employeur qui connaît déjà un finissant et qui a apprécié son travail au cours d'un stage sera plus intéressé à l'intégrer au sein de son entreprise qu'à embaucher un autre étudiant qu'il ne connaît pas. C'est normal!

Enfin, les stages et les évaluations de stages permettent aux étudiants de diagnostiquer leurs faiblesses, qu'elles soient informatiques, grammaticales, comportementales ou autres. Personnellement, j'ai constaté que mes notes se sont grandement améliorées après chacun de mes stages.

Seul ou entouré ?

Quant à choisir entre le travail à la pige ou en entreprise... Il faut se questionner longuement sur les avantages et les inconvénients de ces deux options. Le travail à la pige est intéressant puisqu'il permet une plus grande liberté que le travail en entreprise. Liberté de choisir ses textes, de négocier ses tarifs et de faire son horaire. Quoique ce ne soit pas toujours vrai... surtout en début de carrière. Le travail à la pige apporte également son lot de problèmes : recherche de clients, insécurité financière, etc. Pour ma part, j'ai privilégié le travail en entreprise parce que cela me permettait de côtoyer des gens d'expérience et de parfaire ma formation, d'avoir une plus grande sécurité d'emploi et de disposer d'outils informatiques très performants. Ce choix me convenait beaucoup plus, et je ne le regrette pas.

La traduction est un métier extraordinaire. Comme traductrice technique, j'apprends des choses incroyables sur une foule de notions. J'ai la chance de travailler avec des gens merveilleux qui ont à cœur leur métier et qui partagent leurs connaissances avec moi. ☺



Une toute nouvelle carrière inspirée par la passion des « vieux » traducteurs pour leur métier.

Par Annie Bayard



La quête de l'autonomie

○
Le travail autonome est la source d'une liberté à la fois chérie et difficile à assumer.

Par Alexis Larochelle, trad. a.

À part quelques « chanceux », tous savent combien il est difficile, à l'adolescence, de choisir un domaine d'études qui servira de fondement à une carrière. Tout est fait d'essais, d'erreurs et de recommencements. Une fois que l'on s'est engagé dans la bonne voie et que la scolarité approche de son terme, on pourrait croire que les dilemmes existentiels sont derrière soi. Mais la réalité est tout autre. En effet, après « Quelle carrière choisir? », la question devient « Comment faire carrière? » Et ce ne sont surtout pas les choix qui manquent, notamment dans la profession de traducteur.



Vers la fin de mes études, à l'hiver 2000, je me retrouve dans cette situation. Après avoir hésité entre la pratique privée et le travail en cabinet, je saisis l'occasion fournie par le Bureau de la traduction, qui fait passer aux finissants un examen de présélection. Après une attente de quelques mois, le Bureau m'appelle pour m'offrir un poste dans la région de la capitale nationale, que j'accepte volontiers, d'autant plus que l'on me destine au service des Affaires culturelles, où j'ai le sentiment que les textes doivent être assez intéressants. La satisfaction dans le travail est en effet une valeur très importante pour moi.

Une fois en poste, je constate que le gros du travail est fait de matériel administratif — correspondance, comptes rendus de réunions, rapports, etc. Un peu aride, mais il s'agit là d'une expérience très valable, grâce à laquelle j'apprends divers trucs du métier que l'école ne m'a pas montrés. Ma satisfaction se trouve plutôt dans le fait de travailler avec un réviseur qui, en plus d'être très compétent et rigoureux, me fait accomplir des progrès considérables. En outre, je profite de chaque occasion de formation qui m'est offerte, car je suis d'une nature curieuse.

Voler de ses propres ailes

Une année s'écoule ainsi, puis je prends la décision de quitter le Bureau de la traduction et de me lancer en pratique privée. Certains diront qu'abandonner la stabilité inhérente à un poste comme celui que j'occupe est déraisonnable, mais je suis impatient de relever un nouveau défi — aménager la pratique de ma profession en fonction des valeurs qui me sont chères.

Une fois revenu à Québec, ma ville natale, je me remets au travail, cette fois pour trouver des clients : envoi de curriculum vitae (notamment à des membres de l'OTTIAQ), rappel de contacts existants, bref, les démarches habituelles. Pourtant, quelques semaines suffisent pour que je me retrouve occupé à plein temps. Je dois également apprendre les rudiments de la comptabilité, de la facturation, de la gestion du temps, entre autres choses. Bien entendu, l'absence d'encadrement crée chez moi des inquiétudes quant à la qualité de mon travail, mais ces inquiétudes sont infondées, comme en font foi les commentaires très favorables de mes clients et la confiance qu'ils continuent de m'accorder.

Le travailleur autonome jouit de nombreux avantages, la liberté étant celui qui vient le plus souvent à l'esprit. En effet, le travailleur autonome est libre de choisir ses clients, d'établir son propre horaire de travail, d'utiliser les outils qui lui conviennent, etc. Mais cette liberté est parfois difficile à assumer. Je mentirais si je prétendais qu'elle n'a pas provoqué chez moi des remises en question. Je pense notamment à l'isolement, à la difficulté de trouver des contrats intéressants et variés, à l'irrégularité de la charge de travail. De toute évidence, je n'avais pas toutes les qualités du parfait travailleur autonome, et il me fallait trouver des solutions pour asseoir ma carrière sur des bases plus solides. Au printemps de 2002, un de mes meilleurs clients m'invite par courriel à discuter d'une possible candidature à l'agrément auprès de l'OTTIAQ. Après lui avoir posé quelques questions, j'accepte l'invitation, puis je prépare mon dossier. À la fin de l'année, les nouvelles sont bonnes : j'obtiens le statut de traducteur agréé. Cet événement équivaut pour moi à un nouveau départ, car je me sens davantage outillé pour mener à terme mes projets et faire face aux défis qui se présenteront tout au long de ma carrière.

Je ne peux me risquer à prévoir ce que l'avenir me réserve, surtout après trois petites années d'exercice de la profession. Toutefois, de la situation actuelle, je peux au moins dire ceci : mon sentiment d'appartenance à la profession est renforcé, j'amplifie mon expérience en traduisant des textes variés et, surtout, je me sens véritablement reconnu et soutenu en tant que professionnel. 🐦



Alexis Larochelle est traducteur pigiste.

Petit oiseau deviendra grand

Le milieu de l'interprétation étant assez petit, il est difficile de s'y lancer sans filet. De toute façon, il n'existe au Canada qu'une seule formation à l'interprétation, soit la maîtrise de l'Université d'Ottawa, offerte en partenariat avec le Bureau de la traduction. C'est un programme fort bien conçu, car il offre aux étudiants une formation très complète ainsi qu'une porte d'entrée sur le marché professionnel. De cette façon, le Bureau forme sa propre relève et la recrute (quand les temps le permettent). Tout le monde est gagnant.

Il s'agit d'un programme de trois sessions, composé de dix cours et d'un stage, sous réserve de réussite aux dix cours. Pendant le stage, les étudiants sont affectés au Service des conférences du Bureau de la traduction, qui comprend également le Service de l'interprétation parlementaire, lequel dessert la Colline du Parlement. Les étudiants, forts de leur apprentissage accumulé pendant leurs deux sessions de cours à l'Université, doivent travailler pendant dix journées, encadrés par un interprète chevronné qui va les secourir en cas de besoin, les rassurer surtout, commenter leurs prestations et les évaluer. Cette expérience extrêmement précieuse permet aux novices, après seulement un an de formation, d'avoir une idée de ce qui les attend et de travailler dans des conditions réelles. En outre, les « parrains » et « marraines » changent d'une affectation à l'autre, ce qui offre aux étudiants-stagiaires une diversité d'opinions et de conseils, dont on ne se rassasie pas en début de carrière.

Un contrat formateur

Ce n'est qu'une fois le stage terminé et les évaluations rendues que les étudiants passent l'examen menant au diplôme. Ceux qui obtiennent la note de passage à cette épreuve finale peuvent ensuite poser leur candidature pour le poste de stagiaire qu'offre le Bureau de la traduction aux finissants. À l'issue de ce concours, le Bureau offre aux diplômés sélectionnés un contrat d'un an (renouvelable pour une autre année) pour un poste de TR1, soit le premier niveau de



la carrière. S'ensuivent quatre mois d'un « stage » (de septembre à décembre, environ) qui reproduit le stage-éclair qui précède l'examen menant au diplôme. Le vendredi, les étudiants suivent des cours d'interprétation, en langue A et en langue B, alternativement.

Au mois de décembre, généralement, les stagiaires sont encouragés à se présenter à l'examen de TR3, soit le niveau opérationnel de l'interprète au

Bureau de la traduction. S'ils réussissent, ils deviennent TR3 immédiatement. Sinon, le gestionnaire peut, si les résultats le justifient, recommander leur promotion à TR2, traducteur-interprète. Ils pourront retenter leur chance l'année suivante.

Moi qui suis passée par tout ce processus, long, certes, mais toutefois extrêmement formateur et intéressant, j'ai grandement apprécié d'être aussi bien prise en charge tout au long de ma maîtrise puis de mon stage. Je n'ai jamais eu à passer un seul coup de fil pour me trouver des clients, ni à accepter des contrats sur le marché gris, ni même à refuser amèrement des affectations trop effrayantes pour une interprète novice. J'ai appris les ficelles du métier sur le tas, mais toujours appuyée par une équipe de collègues d'expérience prêts à me défendre ou à me rassurer.

La vie après le stage

Alors que devient-on après ? vous demandez-vous. Quand les besoins le justifient, le Bureau organise un concours externe et choisit les meilleurs, selon le nombre de postes à combler. Sinon, les nouveaux interprètes vont travailler sur le marché privé, où ils voleront de leurs propres ailes. Ils peuvent, selon les règles habituelles, se voir adjuger un contrat par le Bureau et graduellement se bâtir une clientèle auprès d'autres organisations.

Voilà donc la merveilleuse histoire de la formation de la relève en interprétation au Bureau de la traduction. Je ne taris pas d'éloges sur ce système, sans lequel je n'aurais sans doute jamais tenté ma chance en interprétation et sans lequel je ne serais pas aujourd'hui une interprète qualifiée. ☺



Les interprètes novices apprécient d'être aussi bien pris en charge lorsqu'ils font leurs premiers pas.

Par Justine Bret



La relève : préoccupation réelle pour l'OTTIAQ

○

« La question de la relève fait partie de la vie normale. Donc, l'OTTIAQ n'y échappe pas. Si moi je ne la perçois pas comme un problème, c'est néanmoins une préoccupation... une préoccupation suffisamment grande pour que, dans notre plan stratégique de 2003 à 2006, elle figure parmi les quatre objectifs qu'on s'est fixés. »

**Entretien avec
la présidente de l'Ordre
Propos recueillis
par François Gauthier, trad. a.**



Pour Monique C. Cormier, term. a., présidente de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, l'OTTIAQ peut compter sur deux types de relève. La première, c'est la relève classique, celle des jeunes fraîchement diplômés qui font leurs premières armes sur le marché du travail. La deuxième, ce sont tous les gens qui abordent le transfert linguistique d'un angle différent, notamment les enseignants, les gestionnaires de services linguistiques, les réviseurs, les contrôleurs de la qualité, les spécialistes de la localisation qui, jusqu'à tout récemment, trouvaient plutôt étroite la porte d'entrée à l'Ordre. Cette relève englobe aussi tous les traducteurs, terminologues et interprètes qui exercent leur profession depuis des années sans s'être intégrés au système professionnel. Avec leur bagage considérable d'expériences diverses, ces personnes pourraient certainement contribuer utilement à l'essor de nos professions. Pour ces clientèles dites « particulières », surtout en raison de la richesse de leur apport potentiel à l'Ordre, ce dernier a repensé en 2003 ses modalités d'agrément afin de faciliter leur intégration.

Pour la relève classique, celle des étudiants, Monique C. Cormier veut faire en sorte que l'OTTIAQ mette en œuvre deux moyens importants : « *D'abord, il faudrait adapter notre programme de mentorat aux candidats en entreprise, ce que notre système ne permet pas encore. Ensuite, ce qui me tient énormément à cœur, c'est l'adaptation du mentorat aux programmes COOP des universités.* » Monique C. Cormier rappelle qu'au Québec, de même qu'à l'Université d'Ottawa, il existe des programmes COOP pour les étudiants en traduction. En général, ceux qui y participent présentent beaucoup de qualités ; ils ont une moyenne cumulative assez élevée et constituent d'excellents candidats à l'agrément.

« Ce sont des étudiants qui acceptent que leur formation soit plus longue, c'est-à-dire qu'elle se fasse, en général, sur quatre ans plutôt que trois. Ils sont donc convaincus de la pertinence d'aller se chercher une formation approfondie. Dans l'idéal, et c'est ce à quoi on va travailler, on voudrait qu'à la fin de leurs études, les étudiants inscrits aux programmes COOP deviennent automatiquement membres de l'Ordre. »

Selon Monique C. Cormier, tout le monde y trouvera son compte. L'Ordre bénéficiera d'une relève de



très grande qualité, les universités attireront plus de monde dans leurs programmes COOP, et les étudiants auront un incitatif de plus à persévérer dans cette voie, plutôt que de revenir au programme classique afin d'en finir le plus rapidement possible avec leurs études.

Le cas de la terminologie

Monique C. Cormier constate que le Bureau de la traduction du gouvernement canadien fait depuis quelque temps des efforts pour réunir les principaux intervenants du domaine de la terminologie dans le cadre de journées d'étude sur cette discipline. Elle constate également que divers cabinets et services de traduction se sont aussi mis à recruter quelques terminologues, parfois après s'en être débarrassés quelques années auparavant. Elle en arrive à la conclusion que, « *manifestement, il y aurait un problème de relève en terminologie, lequel, bien sûr, est très différent de celui qu'on prévoit en traduction.* ». N'étant déjà pas nombreux, les terminologues qui prendront leur retraite bientôt laisseront un vide d'autant plus grand. Monique C. Cormier est donc d'avis qu'« *il faut recommencer à développer la terminologie dans les programmes de formation.* ». Et l'Ordre aussi aura des choses à faire pour recruter des membres terminologues.

Le fait est que les universités n'offrent en général pas de programmes donnant droit au permis de terminologue octroyé par l'OTTIAQ. Il faudra donc qu'elles s'y mettent, la condition étant, bien sûr, que les étudiants qui se spécialiseront en terminologie puissent trouver un emploi. « *Si on arrivait à démontrer aux universités que les finissants pourront gagner leur vie à plein temps comme terminologues, l'une d'elles trouverait certainement le moyen d'offrir un véritable programme de terminologie.* », ajoute-t-elle. Mais la preuve reste à faire. Entre-temps, des cabinets et des services de traduction ont commencé à reconnaître la valeur des terminologues et se sont mis à en recruter.

On pourrait penser qu'à l'Office québécois de la langue française, tout comme au Bureau de la traduction du gouvernement du Canada, les terminologues en place seront un jour à remplacer, mais, dans le premier cas, ce sont la conjoncture politique ainsi que les besoins en matière d'aménagement linguistique et de francisation qui dicteront la marche à suivre. Dans le

deuxième, ce sont les besoins traditionnels associés au transfert linguistique qui prévaudront, dans la mesure où les terminologues constitueront un avantage, particulièrement sur le plan commercial.

D'autres sujets de préoccupation

Dans le cas de l'interprétation, il n'y a plus de relève issue des universités canadiennes, parce qu'il y a un problème de clientèle. « *De plus, dans toutes les écoles d'interprétation, partout ailleurs, on demande trois langues. Et nos jeunes sont peut-être bilingues, mais rares sont ceux qui sont multilingues, contrairement aux jeunes Européens.* »

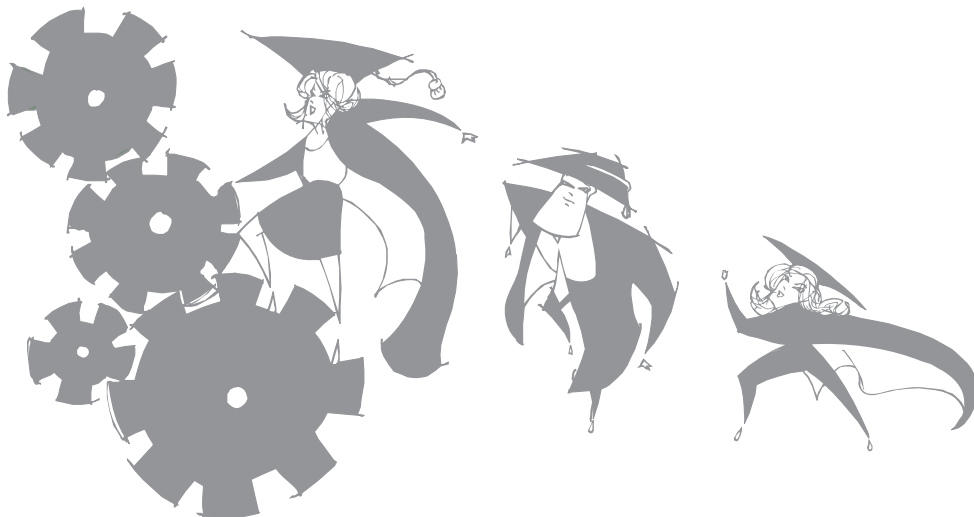
Par ailleurs, à titre de présidente de l'OTTIAQ, Monique C. Cormier, se soucie beaucoup de la relève au sein des comités de l'Ordre, où l'on trouve souvent les futurs membres du Bureau. En bonne partie grâce à ses bons soins, on voit en effet depuis quelques années apparaître dans les divers comités des étudiants qui viennent prêter main-forte aux bénévoles et font office de secrétaires. Ces jeunes découvrent ainsi l'OTTIAQ et son fonctionnement, aident l'Ordre à progresser et se font connaître. Après leurs études, une fois devenus membres de l'Ordre, ils sont moins réticents à s'intégrer, selon leurs affinités, à différents comités, où leurs idées nouvelles sont particulièrement appréciées.

Enfin, n'oubliant surtout pas qu'elle est avant tout professeure, Monique C. Cormier est aussi très préoccupée par la relève chez les enseignants. « *C'est bien beau de vouloir former de futurs traducteurs, de futurs terminologues, mais il faut aussi penser à former de*

«
'EST BIEN BEAU DE VOULOIR FORMER
DE FUTURS TRADUCTEURS, DE
FUTURS TERMINOLOGUES, MAIS IL
FAUT AUSSI PENSER À FORMER
DE FUTURS FORMATEURS ET
MONTRER AUX JEUNES QUE C'EST
AUSSI UNE POSSIBILITÉ. »

futurs formateurs et montrer aux jeunes que c'est aussi une possibilité. On a tendance à ne jamais parler de cette profession de formateur de traducteurs. » Le corps professoral vieillissant, des postes ont commencé à s'ouvrir dans les universités. « *Collectivement, nous devons nous dire qu'on a aussi besoin de jeunes qui ne seront pas nécessairement des praticiens, mais qui vont entrevoir aussi d'être des formateurs de praticiens.* »

1. Il y a quelques années, l'Université de Montréal avait commencé à s'intéresser à la possibilité d'offrir un programme d'interprétation communautaire, mais compte tenu du peu de débouchés, elle avait renoncé à ce projet.



Les associations internationales cinquantenaires

Betty Cohen, trad. a.



Le Conseil d'administration de la FIT devant le gâteau d'anniversaire.

Comme nous l'annoncions dans le dernier numéro de *Circuit*, la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et l'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC) ont toutes deux célébré leur cinquantième anniversaire en 2003. À croire que l'année 1953 était propice au rassemblement des professionnels du transfert linguistique. Les deux associations ayant été fondées à Paris, les deux sont dûment revenues à leur lieu d'origine pour fêter leur cinquantenaire.

L'AIIC, dont les diverses sections régionales ont chacune organisé une célébration à sa manière, a lancé les festivités en juin 2003 à l'occasion d'un dîner de gala au Centre Kléber, à Paris. À en juger par le compte-rendu de Phil Smith, vice-président, il s'agissait d'une soirée très chic, divertissante et... bavarde! À lire dans le site Internet de l'AIIC¹.

La section canadienne de l'AIIC, pour sa part, a organisé un cocktail à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Là encore, ambiance chic, retrouvailles et échanges, mais aussi une passionnante visite commentée du musée et un retour sur l'histoire de Montréal.

Pour l'occasion, Phil Smith a préparé un texte « type », concentré de tous les pièges et « mots-valises » utilisés par les conférenciers de ce monde, qui a été lu à Paris et à Montréal (voir l'encadré).

À Montréal, les invités ont entonné en chœur une version modifiée *Yesterday*, dont les paroles ont été revisitées par nulle autre que Caro Leman, membre de l'OTTIAQ. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les interprètes ont le sens de l'humour.

La FIT a été beaucoup plus sérieuse dans ses manifestations. Elle a souligné son cinquantenaire sur les lieux de sa création, dans l'édifice de l'UNESCO à Paris, et organisé un colloque de trois jours sur les droits du traducteur. Le premier jour a été consacré à la traduction de Harry Potter. Le Comité FIT pour la traduction littéraire a invité, pour l'occasion, plusieurs traducteurs des célèbres livres de J. K. Rowlings à faire part à l'assistance de leur expérience linguistique d'une part, commerciale de l'autre. Ceux qui ont lu les aventures du jeune garçon savent à quel point le langage est coloré et peuvent imaginer les défis qu'une telle traduction peut poser dans des langues comme le finnois, le slovène ou l'afrikaans. Sur le plan commercial, nous avons appris les démêlés que les traducteurs et éditeurs ont eus lorsque Time Warner a acheté les droits pour le film.

La seconde journée était consacrée au droit d'auteur, et le comité de la FIT responsable de cette question a invité, pour l'occasion, plusieurs spécialistes qui ont, pour le moins, ouvert les yeux de certains

Plain speaking

When considering the question of governance, it is vital we leverage capacity building so we can create a level playing field for gender mainstreaming, to bring value added to the ideas stream.

At the end of the day, when all is said and done and in the final analysis, we can give a heads up on the required toolbox for the ongoing work in progress. Clearly we must network on the area of externalisation within the ballpark, energising our work hard play hard culture.

The kick-off event will foreground re-engineering of lean management in a re-focused time frame, facilitating our stakeholders through their paradigm shift.

The CEO of ME and WE, with input from HQ Europe, will interface with core activities within the supply chain to mesh with framework dictated by gatekeeper.

Downtime allocations will impact the game plan, which will be factored into the road map on the basis of the multiplex benchmarking.

But careful out there.

We must share our vision in the context of stretched goals.

The product life cycle curve must be positioned with differentiation inside a supply chain that is customer driven and — at cash and carry — driver customised.

We need empowerment at all levels of the operation. We must push the envelope, move it out of the box and place it firmly on the loop. We must find our niche in the real world. I'm talking configuration.

Topline must top the growthline with linear bottom line predictions. We must be top down, bottom up, top bottom and bottoms up. We must downsize to grow our core values, using sexed up marketing and keeping all curve balls off our radar screen.

We must communicate, but above all, we must speak to each other in plain language.

participants sur leurs droits de traducteurs. Ce point est à l'ordre du jour de nombreux colloques et conférences, et les traducteurs devraient s'y intéresser beaucoup plus qu'ils ne le font actuellement.

La troisième journée, organisée par la Société Française des Traducteurs, a été consacrée aux droits du traducteur en général, aux normes et à la traduction en Europe. Le tout a été couronné par un cocktail au septième étage du bâtiment de l'UNESCO et par un magnifique

gâteau d'anniversaire dont les membres du Conseil de la FIT ont soufflé ensemble les bougies, le tout sur fond de Tour Eiffel scintillant de tous ses feux et surplombant les toits de Paris. Une soirée mémorable aux dires de certains. En attendant les Actes, le compte rendu de chacune des journées est paru dans le dernier numéro de *Translatio*, accessible en format PDF sur le site Web de la FIT².

1. www.aiic.net

2. www.fit-ift.org

Notes et contrenotes

Point initial

Eve Renaud, trad. a. (Canada)

Le scriptorium est en ébullition; on n'a pas vu pareille agitation depuis le bogue de l'an 1000. Les discussions sont animées, les bras s'agitent... Les flammes des bougies vacillent et menacent les manuscrits d'une rareté plus grande encore. Les moines refusent de copier.

Entre alors le prier qui, malgré son vœu d'humilité, se permet une colère divine. A-t-on idée de déranger ainsi un bénédictin à complies? Silence et au travail! Il compte bien appliquer la règle, sur les doigts s'il le faut. Bref, on sent la bure de pouvoir. Il va te me les amener à résipiscence!

Mais un moine s'avance pour exposer, d'un ton sûr, les doléances collectives : la confusion est totale, on ne sait plus ce qu'on écrit. On copie des copies, il faut produire toujours plus vite et, en cours de route, des scribouillards pressés ont fini par négliger les

jolies onciales imposées par Charlemagne voici quelques siècles. Les lettres se sont faites anguleuses et indistinctes. Presque... gothiques, tiens! Est-ce un i, est-ce un tiers de m ou une moitié de n? Allez savoir!

Devant cette description sans (j)ambages, le prier réfléchit rapidement. Si on envoie au pape une bible en pattes de mouches, Clément pourrait y perdre son nom, voire répondre par la bouche de son canon. Il faut faire quelque chose... Il n'a pas le choix : les moines ont gagné leur point! Sur le i. Ou presque. Pour distinguer le maigrelet des lettres voisines, leur annonce-t-il, on le surmontera désormais d'un trait oblique. Maintenant au travail!

Le scriptorium retentit d'un grégorien allègre. Mais le prier a vite fait de calmer ses moines. Les temps, leur rappelle-t-il, ont déjà été plus difficiles. « Et puisque vos ratiocinations nous ont ramenés au début des offices de la journée, je m'en vais vous assener en prime un sermon édifiant. »

« Il se trouve que les textes ont longtemps été écrits en *scriptio continua*, c'est-à-dire sansespace-pourséparerlesmots. Notez au passage ma mansuétude : je vous signale que les traducteurs qui se sont rebellés à l'époque contre la tarification au mot n'ont pas gagné le leur, de point.

« Les textes étant alors de simples aide-mémoire pour qui enseignait ou préparait une argumentation, il appartenait à l'utilisateur d'inscrire les marques de son choix pour s'y retrouver, pour se rappeler où faire les pauses, où insister, où interroger.

« Faut d'espace entre les mots, les premiers signes ont forcément été de peu d'envergure : essentiellement des barres obliques et des points, semblables à ceux qui apparaissent dans un fichier Word quand on clique sur le symbole du paragraphe. Mais on y reviendra.

« La "tectonique des mots", si vous me permettez ce futurisme, est un phénomène du VII^e siècle de notre ère.

« La Chrétienté tenant à ce que les Écritures soient bien comprises, en particulier des païens pour qui le latin est langue étrangère, a donné une bonne impulsion à la ponctuation. Saint Jérôme a imaginé

pour sa Vulgate un système d'écriture *per cola et commata*, c'est-à-dire, "par propositions et phrases", chacune de ces dernières commençant à la ligne, un peu comme un poème. Mais son système n'est pas devenu une norme.

« La norme viendra plutôt plus tard avec l'invention de l'imprimerie, au XIV^e siècle, pour des raisons essentiellement économiques : la fabrication des caractères coûtant cher, les imprimeurs rechigneront à imprimer un jeu correspondant à la fantaisie de chaque auteur. Et grâce à la plus grande diffusion des écrits, la ponctuation gagnera finalement droit de cité.

« Et ce trait que vous venez de décocher sur le i sera simplifié en point vers le XII^e siècle. Le point se répandra surtout au XV^e siècle, mais l'Académie ne l'officialisera qu'au XVIII^e siècle! Chez les Anglais, il s'appellera *tittle*, dont l'étymologie vient de notre *titulus*, c'est-à-dire un élément qu'on écrit au-dessus. Les Français, avec logique, transparence et force mots, l'appelleront : "point sur le i".

« Mais ça, mes frères, vous ne le verrez pas de Cîteaux, alors ne faites pas trop vite ces binettes réjouies;-) » ☺

○ Échappées sur le futur

29 – 31 mai 2004, Winnipeg (Manitoba) – 17^e Congrès de l'Association canadienne de traductologie : La traduction et l'histoire à venir. Renseignements : www.uottawa.ca/associations/act-cats

29 juin – 1^{er} juillet 2004, Bonn (Allemagne) – Localization World. Organisé par The Localization Institute et MultiLingual Computing. Renseignements : www.localizationworld.com

20 – 24 juillet 2004, Paris (France) – Théorie et pratique de la traduction au Moyen-Âge. Université de la Sorbonne, Centre de linguistique française. Renseignements : mouziere@club-internet.fr

10-11 septembre 2004, Rennes (France) – Traduction et technologies : en pratique professionnelle, en formation, en applications de formation à distance. Université de Haute Bretagne

26 – 29 septembre 2004, Lisbonne (Portugal) – 4^e Conférence de la Société européenne de traductologie : Doutes et Directions. Renseignements : Faculté des Lettres, Université de Lisbonne, Portugal

13 – 16 octobre 2004, Toronto (Ontario) – American Translators Association Annual Conference. Renseignements : www.atanet.org

29 – 31 octobre, Beijing (Chine) – IV^e Forum de la FIT sur la traduction en Asie. Traduction, connaissances et études interdisciplinaires. Université de Tsinghua. Renseignements : www.tsinghua-translation.org.cn

Novembre 2004, Montréal – Congrès 2004 de l'OTTIAQ

7-8 décembre 2004, La Havane (Cuba) – Politique linguistique et professions langagières. Cinquième Colloque sur la traduction, la terminologie et l'interprétation à Cuba et au Canada. Renseignements : g.jordan@aiic.net

10 – 12 mai 2005, Moncton (Nouveau-Brunswick) – Translating Canada en traduction, « The Margins Talk Back : Les marges répondent ». Organisé par le Département de traduction et des langues de l'Université de Moncton. Renseignements : Denise.Merkle@umoncton.ca

4 – 7 août 2005, Tempere (Finlande) – XVII^e Congrès international de la Fédération Internationale des Traducteurs.

Le français n'est pas menacé par l'anglais, parce qu'une langue, ça évolue...

Une entrevue avec Josette Rey-Debove, co-directrice de la rédaction des dictionnaires *Le Robert*!

Propos recueillis
par Solange Lapierre



Photo : Lise Harou

Circuit : Parlez-nous des termes qui entrent et qui sortent du dictionnaire.

Josette Rey-Debove : Tout bouge autour de nous. Il y a les nouveaux sens, les nouvelles locutions, les nouvelles collocations. Ça montre que la langue fonctionne très bien. Certains estiment que le français est en mauvais état; ils me font rire. Ce n'est pas parce qu'on emprunte à l'anglais que la langue est foutue. Il y a des mots à la mode et il y a aussi des mots anglais qui sortent. Il y a longtemps que je m'occupe des anglicismes, c'était le point chaud dans les années 1970! Au Québec, c'est différent. Les Québécois, eux, sont déjà menacés par l'anglais. Tandis que, pour nous, la réalité américaine est beaucoup plus loin, et la réalité anglaise aussi. Donc, on est beaucoup moins menacés que vous, ça explique un peu mon optimisme. Une langue n'est

pas menacée par 2 000 mots anglais. Ça se digère.

C. : Le danger est plutôt d'ordre culturel... Mais certains mots posent un problème, comme *empowerment*, parce qu'on lit parfois « empouvoirement »...

J. R.-D. : Il faut tenir compte de la bonne formation en français. Je fais de la morphologie et ce que je n'aime pas, ce sont les mots anglais en -er francisés en -eur, même si le début du mot, le radical, ou le verbe, est complètement étranger. Donc, vous avez un mot anglais et -eur après. C'est une fausse francisation. Prenez *starter* : on dit un « startaire » et non un « starteur »; dans ce cas, ni l'anglais, ni le français, graphiquement, ne sont attaqués.

C. : Est-ce que l'on attend qu'un terme soit suffisamment entré dans la langue orale pour l'accepter à l'écrit?

J. R.-D. : Il y a des mots destinés à être écrits, et non pas parlés et, inversement, des mots destinés à la parole. Les mots anglais se francisent moins facilement aujourd'hui parce que tous les enfants apprennent l'anglais à l'école... Ainsi, à Calais, on mange du pouding (prononcé « poudin »). Le terme est francisé depuis le XIX^e siècle. La situation ne serait plus la même aujourd'hui : autrefois, c'était des gens comme Voltaire qui parlaient anglais.

C. : C'est ainsi que le verbe « impliquer » est entré dans le Robert...

J. R.-D. : Nous ne sommes pas des gens qui décidons du sort des mots en buvant une tasse de thé. On observe ce qui se dit le plus. Comme on a un énorme corpus, si l'on trouve les 15 mêmes anglicismes sur 100 000 attestations de mots, ce n'est pas comme si on en trouve deux... Quant aux critères pour accueillir les néologismes, il faut que le terme ne soit pas limité à un micro-domaine, à une petite partie de la population. J'ai fait un dictionnaire des anglicismes et, c'est très curieux, j'observe que les gens retiennent souvent les anglicismes qui font double emploi avec le français. Inversement, un mot comme « nuts », pour désigner ce que l'on prend avec l'apéritif, ça serait très pratique car on n'a pas de générique pour les fruits secs. Mais les gens n'en ont pas besoin.

La parole et l'écriture

C. : Quand vous parlez de corpus, ce sont des corpus écrits et parlés?

J. R.-D. : C'est de la langue écrite, mais la langue écrite peut représenter la parole, notamment avec les dialogues. Notre corpus

contient beaucoup de transcriptions de l'oral. S'il fallait partir avec le magnétophone, ça coûterait trop cher. Tout de même, l'écrit est utile à cause des dialogues. On voit ce qui est dit, sauf pour la prononciation. L'écrit prend en charge l'oral pour une grande partie, alors que l'oral ne prend presque jamais l'écrit en charge.

C. : Les linguistes disent souvent que la vraie langue, c'est la langue orale...

J. R.-D. : En effet, si vous faites une conférence et que vous voyez ensuite le texte imprimé, quelle différence! Les écrivains, quand ils font parler les gens entre guillemets, ils savent le faire... Ils peuvent rapporter des paroles très populaires, comme Victor Hugo qui fait parler Gavroche. C'est d'ailleurs la première fois qu'on a une intrusion du langage parlé populaire dans la littérature.

Les textes de la radio ou de la télévision n'entrent pas directement dans notre corpus parce qu'on n'a pas de corpus sonore. Mais chacun de l'équipe du Robert entend comme tout le monde... Ainsi, on peut presque affirmer que l'emploi de *arg-u-er*, qui est l'emploi correct, n'existe plus; ce qu'on entend, c'est « *arg(u)er* » (sans prononcer le u). Et c'est noté en seconde prononciation.

C. : Ce problème intéresse les traducteurs, qui doivent voir à qui est destiné le texte, pour ne pas être trop puristes.

J. R.-D. : C'est de la sociolinguistique... Je vois une évolution pour faire disparaître des mots qui sont ou trop scientifiques ou trop techniques, ou de l'argot un peu vieilli. Par contre, on voit apparaître quantité de mots tronqués. Si

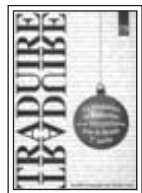
Au cœur de la compétence : l'approche minimaliste

Dans la plus récente livraison de **Meta** (vol. 48, n° 4), on trouvera un article intéressant d'Anthony Pym sur une conception minimaliste des compétences des traducteurs, celles (il y en a deux) qui sont en fait fondamentalement mises à contribution dans la traduction, à savoir, tout d'abord, la capacité de produire plus d'un texte cible adéquat à partir d'un texte source, et enfin, la capacité de choisir rapidement l'un d'entre eux, et un seul, avec la certitude d'avoir fait le bon choix (notre adaptation de la formule qui figure à la page 489). Dans ce même numéro, Marie-Hélène C. Torres présente une analyse de la situation globale de la traduction de la littérature française au Brésil, à commencer par le marché de la traduction dans le monde qui met en évidence, notamment, le rôle marginal de la traduction dans la littérature de langue anglaise. L'étude des données statistiques sur la traduction publiées dans l'Index Translationum de l'Unesco fait également ressortir le rôle important que joue la traduction dans les littératures allemandes et françaises qui, contrairement à l'anglais, « importent » un grand nombre d'œuvres étrangères en traduction. Cela dit, il faudrait savoir si cette importance de la traduction en français et en allemand n'est pas justement le reflet et la contrepartie de l'importance des littératures anglaises « en importation » dans ces langues, ou bien si elle découle davantage des traductions à partir d'autres langues que l'anglais. Pour ce qui est du Brésil, le tableau d'ensemble laisse apparaître la nette domination de l'anglais, qui accapare 74 % des traductions, et le rôle tout de même non négligeable

du français, deuxième langue la plus traduite avec 10 % de toutes les traductions littéraires, suivi de l'allemand (8 %) et de l'espagnol (4 %). On est tout de même un peu surpris de constater la faible part de l'espagnol dans l'ensemble des langues les plus traduites au Brésil, même s'il est question ici de la traduction littéraire. Signalons enfin un article de Ioana Balacescu et Bernd Stefanink qui proposent un modèle explicatif plutôt éclaté de la créativité en traduction. À juste titre, les auteurs défendent l'importance de la créativité en traduction et souhaitent réintégrer cette dimension quelque peu délaissée en traductologie. Grâce à un survol de la contribution des principaux modèles théoriques à la créativité des traducteurs, les auteurs légitiment les fondements théoriques de la créativité et tracent les grandes lignes du parcours créatif en traduction. Signalons enfin deux articles sur la localisation, un de Daniel Gouadec et un autre de Jean Quirion, issus tous les deux d'une communication présentée dans le cadre du colloque sur la localisation à l'Université McGill du 25 au 27 avril 2002. (E. P.)

Tour d'horizon de la formation dans le monde

La revue **Tra- duire** de la Société Française des Traducteurs (n° 199) nous propose un compte rendu des particularités de la formation en traduction et en interprétation à Beyrouth, Paris, Bruxelles et Barcelone. Avant la présentation de ce dossier, le lecteur trouvera un article de Hannelore



on regarde ce genre d'ajouts, ça commence par accro, ado, alcoolo, alu (plus personne ne dit aluminium), beaujo, qui est très courant (pour beaujolais). Il y aussi les sigles, comme bédé, qui donne des dérivés, avec bédéiste...; les bourges, la cata (pour catastrophe), la chimio, la compile, les écolos... Je me demande comment font les étrangers! Dans le journal *Le Monde*, on trouve des mots comme ça, ce n'est presque plus familier... Ce phénomène a peut-être toujours existé, mais il était minime. Et c'est toujours comme ça, parce que la langue, ça vient du peuple, ça ne vient pas des intellos! Alors quand Maurice Druon, le secrétaire de l'Académie française, me disait qu'on ne pouvait pas dire une ministre! On dit bien une élève! Il faut savoir que la langue bouge et ne pas se fixer sur une époque. Heureusement, c'est une attitude de vieilles personnes.

Avaler les mots des autres et créer les siens propres

C. : Est-ce que vous trouvez que les Français valent bien les mots anglais?

J. R.-D. : Beaucoup de gens protestent. Même s'il n'y a pas d'équivalent français, ils ont l'impression d'être agressés. Les jeunes de 18 ans, eux, emploient beaucoup plus de mots anglais, même très mal prononcés. Quant à la langue des banlieues, là, les phonèmes sont menacés. Mais il paraît que ça s'arrange; c'est un phénomène de caste, la caste des jeunes. Quand ils ont 30 ans, deux enfants, un métier, ils s'intègrent. C'est normal, le tui- lage de générations : les plus vieux comprennent les jeunes, mais ne parlent pas comme eux, et les jeunes comprennent les plus vieux, mais ne parlent pas comme eux. Mais ce tui- lage est devenu une juxtaposition.

C. : Que pensez-vous de « caféologie », inscrit sur un paquet de café?

J. R.-D. : J'ai un problème de morphologie avec tous les mots qui ne se terminent pas par -o et auxquels on ajoute le -gie et -o. Il y a deux solutions pour un linguiste, ou bien on fait caféo comme élément, comme radical, après -logue et -ie. Seconde solution, celle des Américains : café et -ology. Nous faisons des mots en -isme, qui désignent des théories, eux parlent des -ologies. C'est barbare du point de vue de la morphologie, mais peut-être que caféo, c'est barbare aussi. Je ne sais pas quelle solution adopter. On crée des domaines de sciences avec -ologie. C'est un très grand avantage, pour composer des mots à l'envers de la composition normale. Dans les composés, c'est toujours le premier qui définit et le second qui précise. Ce système permet de créer dans les deux sens, ça enrichit la langue. La création se fait avec -i ou -o, à l'imitation des mots savants. Ainsi, « chimiothérapie » paraît tout à fait normal : personne ne se demande si c'est chimie plus -o, ou si c'est chimio, qui vient du latin; ce sont aussi les habitudes de l'oreille.

C. : Quel est votre projet actuel?

J. R.-D. : Ce *Nouveau Robert méthodique* que je viens de faire. Il est destiné aux jeunes pour apprendre la langue et l'orthographe. Le professeur, lui, cite le latin pour expliquer les familles de mots, les apparentements... alors qu'avec le *Robert méthodique*, tout est expliqué en faisant l'économie du latin. ☺

1. La Revue d'aménagement linguistique (n° 107, hiver 2004) propose deux articles autour de Josette Rey-Debove : « Les femmes et les dictionnaires », de J. Rey-Debove, et « Événements lexicographiques marquants d'octobre 2003 », de Lise Harou.

Cette entrevue a été réalisée à Paris grâce aux bons soins de Lise Harou, de l'OQLF, et de Marie-Éva de Villers, de HEC Montréal.

Lee-Jahnke sur les nouveaux critères de qualité de la formation en lien avec le marché du travail. L'auteur nous livre ses réflexions ainsi que celles de la CIUTI (Conférence internationale permanente des Instituts Universitaires de Traducteurs et Interprètes) sur les critères d'évaluation d'un programme de formation des universités membres de l'organisme et, par extension, de tous les établissements universitaires qui visent l'excellence. Enfin, le numéro nous présente également des articles sur les formations en traduction offertes dans le domaine juridique et dans celui des services publics : *traductor público* en Argentine, traducteur-interprète officiel en Algérie, *court interpreter* et *sworn translator* aux États-Unis et traducteur/interprète en Espagne. (E. P.)

Hommes et femmes dans la langue et le langage

Langage et société, n° 106, déc. 2003. (Voir aussi le site, à : www.l-et-s.msh-paris.fr/). Numéro consacré aux différenciations hommes-femmes dans le langage (150 p.). 1 – Hommes/femmes : langues, pratique et idéologies. Introduction. 2 – La différenciation hommes-femmes dans la pratique des langues régionales de France. 3 – Trente ans de recherche sur la différenciation sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images. 4 – La notion de sexe en français : attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée? 5 – Les manifestes éphémères : graffitis anti-sexistes dans le métro parisien. (S. L.)

Sur la révision

Le numéro 27 d'octobre 2003 du **Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'ESIT** nous propose, notamment, deux articles sur la révision et une « revue de presse » sur la situation d'ensemble de la traduction de la littérature étrangère aux États-Unis (au sein de laquelle le français occupe le premier rang). L'un des articles traitant de la révision et qui est signé par Claudia del Castillo situe

le travail du réviseur ou du relecteur par rapport à celui du traducteur. Plutôt que de s'acharner à tout retraduire bêtement ou à relire rapidement sans réels efforts, l'auteure invite les réviseurs à se faire l'idée la plus précise de ce que le donneur d'ordre souhaite accomplir ou voir accomplir par la révision et à travailler dans l'optique d'améliorer le texte traduit, c'est-à-dire, et ce n'est pas une mince tâche, à trouver une meilleure solution pour chaque problème. (E. P.)

De la littérature censurée en traduction à la confiscation et à l'interdit en traduction

Le plus récent numéro de **TTR** nous propose un dossier sur la censure et la traduction dans le monde occidental sous la direction de Denise Merkle. On nous présente tout d'abord un article de Benoît Léger sur le travestissement de l'abbé Desfontaines en une « dame anglaise » ayant traduit en 1743 l'œuvre de Henry Fielding intitulée *The History of the Adventures of Joseph Andrews*, parue en 1742. L'auteur examine les éléments de la censure qui permettent d'expliquer les clés de lecture de la traduction. Michaela Wolf s'intéresse à la censure en tant que blocage culturel qui s'est manifesté dans la littérature interdite à la dernière phase de la monarchie habsbourgeoise. Anne Malena analyse la traduction anglo-américaine en 1806 des notes de voyages de Berquin-Duvallon en Louisiane parues en 1803 et intitulées *Vue de la colonie espagnole du Mississipi*. L'auteure signale les éléments probants de la confiscation du texte original dans le contexte idéologique de l'achat de la Louisiane par les États-Unis. Signalons aussi la contribution de Jane Dunnett sur la littérature étrangère dans l'Italie fasciste et l'article de Raquel Merino et Rosa Rabadán sur les traductions censurées sous le régime de Franco en Espagne. (E. P.)

Après la monnaie unique, quelle langue pour unifier l'Europe ?

Le magazine **The Linguist** (vol. 42, n° 6) nous présente en entrée une réflexion de Tore Fauske sur l'avantage que représenterait l'esperanto sur toute autre langue nationale si l'Europe devait se doter d'une langue unique. En effet, bien que les avantages d'une langue unique ne font aucun doute d'un point de vue économique (mais des économies peuvent aussi être réalisées dans la réduction du nombre de documents à traduire), le choix d'une langue nationale comme l'anglais soulève par contre de nombreuses oppositions de la part d'Européens qui maîtrisent plutôt bien cette langue. Comme les interprètes, et dans une moindre mesure les traducteurs, le savent très bien, cette compétence au mieux fonctionnelle est loin d'être aussi bonne qu'en langue maternelle, surtout lorsqu'il s'agit de négocier! Signalons aussi un article de fond d'Anne Judge qui poursuit sa série sur les langues régionales et s'intéresse ici à celles de la France. Enfin, dans sa 27^e chronique intitulée *Translation Now*, Peter Newmark présente une vue d'ensemble des rapports entre la théorie et la pratique de la traduction et nous livre brièvement le principe central de sa conception théorique de la traduction ainsi que cinq lignes directrices de traduction ou facteurs (de médiation ou d'évaluation? : *medial* en anglais) de la traduction, à savoir les facteurs logique, de vérité, esthétique, éthique et linguistique. (E. P.)

Trouvez l'erreur dans « Un auteur dont la lecture des œuvres ne peut se passer de commentaires »

Le tout dernier numéro de **L'Actualité terminologique** nous propose entre autres un intéressant article de Jacques Desrosiers

sur les caprices sémantico-syntaxiques du pronom *dont*. Jacques Desrosiers justifie et explique très clairement les règles complexes qui président à l'acceptabilité du syntagme « un homme dont la force d'esprit est remarquable » et à l'inacceptabilité de « un homme dont la force de l'esprit est remarquable ». Un article à lire pour savoir pourquoi et pour enrichir nos connaissances grammaticales sur les exceptions subtiles de l'usage. Dans sa chronique habituelle sur le traitement et les dérivations analogiques et sémantiques des locutions figurées d'ici dans les dictionnaires, Frédéric Leroux fils nous propose cette fois-ci une étude sur les traitements et les équivalences francofrançaises de l'expression « être sorti du bois » et sa variante « ne pas être sorti du bois » (au sens de « se tirer d'affaire » pour la première et de « en avoir encore beaucoup à faire avant de s'en sortir », pour sa variante). Outre son sens bien connu ici, le chroniqueur signale une seule occurrence dans un texte bien français. L'expression est en effet concurrencée de l'autre côté de l'Atlantique par « sortir du bois » (avec un sens sensiblement différent de celui qu'on lui donne ici à savoir « se manifester ») qui est attestée dans le *Petit Robert* (édition 2000) et le *Petit Larousse 2001*. Signalons aussi un article d'Yvan Cloutier sur l'utilité propre des thésaurus en traduction et en terminologie. Enfin, Christine Leonhardt nous présente un projet de didacticiel de terminologie qui sera vraisemblablement en ligne au printemps 2004. Pour terminer, les lecteurs trouveront dans ce numéro un extrait d'une quinzaine de termes du *Vocabulaire de la communication d'urgence et de crise*, que l'on peut consulter en ligne et qui a également été versé intégralement dans **TERMIUM Plus**. (E. P.)

Solange Lapiere
Éric Poirier, trad. a.

Les bons mots du civil et du pénal À la fois dictionnaire bilingue et guide de rédaction

Cet ouvrage de l'avocate Madeleine Mailhot, auteure des Expressions juridiques en un clin d'œil, est un incontournable avec ses incursions du côté des cooccurrences, de la phraséologie et des articles de loi.

François Lavallée, trad. a.

MAILHOT, Madeleine, *Les bons mots du civil et du pénal. Guide français-anglais. Phraséologie, terminologie et exercices*, préface de Michel Bastarache, juge à la Cour suprême du Canada, Montréal, Wilson & Lafleur, 2002, 296 p.



Le droit est certes un des domaines qui intimident le plus les traducteurs, et à juste titre : la langue juridique n'est pas sans subtilités, et on n'ose souvent songer aux conséquences de certaines erreurs. Ajoutons à cela qu'il n'est pas toujours aisé de dépoussiérer le vieux fonds d'anglicismes qui nous a été légué, au Canada, par deux siècles de traducteurs mal formés ou mal outillés.

C'est pourquoi le traducteur, qu'il soit spécialisé dans la langue juridique ou n'y fasse qu'une incursion occasionnelle (qui peut vraiment y échapper?), sera bien inspiré de ne négliger aucune des sources de références qui s'offrent à lui. Si les lexiques sont de plus en plus nombreux¹, les ouvrages de

difficultés sont plus rares². C'est pourquoi le dernier-né de l'avocate Madeleine Mailhot, *Les bons mots du civil et du pénal* (éditions Wilson et Lafleur), est particulièrement bienvenu.

Aliments, alimony, maintenance, support

En effet, l'auteure ne se contente pas ici de nous balancer une liste de termes. Elle s'adresse au lecteur en lui soulignant les pièges, en lui montrant clairement comment les éviter et en lui apportant moult explications utiles. Ainsi, au traducteur perplexe qui voit que le mot français « aliments » doit traduire le mot anglais *support*, elle explique en détail qu'« en français juridique, le mot **aliments** n'a pas la même signification que dans la langue usuelle. Par **aliments**, il faut entendre non seulement la nourriture, mais également tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, comme les vêtements et le logement. [...] À l'origine, le droit anglais utilisait le terme *alimony*, qui est toutefois sorti de l'usage. Ensuite est venu le terme *maintenance*, lequel semble avoir été supplanté par le terme *support*. »

Ce souci didactique amène l'auteure à éviter la simple nomenclature par ordre alphabétique pour lui préférer plutôt une présentation thématique comportant sept rubriques³ et une trentaine de sous-rubriques sous lesquelles on retrouve chaque fois trois colonnes : « Français », « Anglais » et « Français (Forme

suspecte) ». En tant que traducteur, le soussigné aurait trouvé plus pratique de voir inversé l'ordre des deux premières colonnes, mais il faut croire que ce choix de l'auteure signale son intention, justement, de voir son ouvrage non pas comme un dictionnaire bilingue mais plutôt comme un guide de rédaction.

En effet, fidèle en cela à la démarche qu'elle avait amorcée avec *Expressions juridiques en un clin d'œil*⁴, Madeleine Mailhot insiste beaucoup ici sur les phraséologies et les cooccurrences, ce qui rend son ouvrage d'autant plus précieux. Elle va même fréquemment jusqu'à citer des articles de loi intégralement en mettant en évidence les termes et les tournures utiles.

À une époque où l'électronique nous fournit tant de réponses, il est loin d'être désagréable de tenir dans ses mains cet ouvrage de qualité à couverture rigide et d'y laisser courir son regard pour y faire des trouvailles facilitées par l'organisation thématique. Cependant, le livre imprimé rappelle vite aussi ses défauts au traducteur pressé qui cherche une réponse rapide. Car, malheureusement, il ne comporte pas d'index général! Ainsi, le traducteur appréciera beaucoup, en feuilletant cet ouvrage de 300 pages, d'apprendre ou de se faire rappeler qu'on traduit *arguments of counsel* par « plaidoires », mais hélas, il ne trouvera jamais ce terme anglais dans l'index analytique, et devra donc savoir par lui-même sous quelle sous-rubrique (en l'occurrence

« Avocat, juge, greffier, interprète ») il obtiendra cette information.

Cette lacune aura pour effet, et c'est dommage, de laisser dans l'huître de trop nombreuses perles de l'ouvrage ; on ne peut qu'espérer qu'il y sera remédié dès la prochaine édition. Cela dit, il y a lieu de recommander tout particulièrement ce guide aux enseignants (en droit comme en traduction), non seulement parce l'organisation thématique se prête parfaitement à l'étude systématique, mais aussi parce que l'ouvrage comporte déjà une série d'exercices en annexe. ☺

1. Signalons à ce propos le trop peu connu *Lexique juridique des lois fédérales*, consultable gratuitement par Internet (www.uottawa.ca/associations/ctdj/lexfed/calfed.htm) et ajoutons à cela les travaux du Centre de traduction et de terminologie juridique de l'Université de Moncton (www.umoncton.ca/cttj), du Programme national d'administration de la justice dans les deux langues officielles du gouvernement fédéral (www.pajlo.org) et du Centre de traduction et de documentation juridiques de l'Université d'Ottawa (www.uottawa.ca/associations/ctdj).

2. Mentionnons toutefois le classique *Difficultés du langage du droit au Canada* de Jean-Claude Gémard et Vo Ho Thuy (Éditions Yvon Blais, 1990), ainsi que la chronique *Juricourriel* de l'Institut Joseph-Dubuc (www.pajlo.org/francais/produits/juricourriel/juricourriel.html).

3. 1) Les sources du droit ; 2) Avocat, juge, greffier, interprète ; 3) Matière civile ; 4) Matière pénale ; 5) Aide juridique ; 6) Cour, tribunal ; 7) Pourvoi, se pourvoir, appel, appeler.

4. Éditions Yvon Blais, 2000.

Solange Lapierre

Canada-Québec

ARCHAMBAULT, Ariane et Jean-Claude CORBEIL, **Le Nouveau Dictionnaire Visuel multilingue**, Québec-Amérique, 2004, 1 088 p. ISBN 2-7644-0813-7

Avec une langue de plus que l'édition précédente, *Le Nouveau Visuel* met en parallèle cinq langues (français-anglais-italien-allemand-espagnol) pour décrire des termes spécialisés dans des domaines très variés. La superposition des langues permet de saisir d'un coup d'œil les mouvements d'emprunt et de retracer l'équivalent lorsque c'est le mot dans une autre langue qui vient d'abord à l'esprit.

CHOUINARD, Camil, **1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada**, 2^e éd. revue et corrigée, Montréal, Éd. La Presse, 2003, 318 p. ISBN 2-923194-02-0

Conseiller linguistique à Radio-Canada pendant 20 ans, l'auteur présente un guide par ordre alphabétique, qui se veut un complément aux dictionnaires, puisqu'il intègre des renseignements absents de ces ouvrages.

DE VILLERS, Marie-Éva, **La Nouvelle Grammaire en tableaux**, 4^e éd., Québec-Amérique, 2004, 313 p. ISBN 2-7644-0306-2

La nouvelle édition (dotée d'une couverture rigide beaucoup plus résistante) propose : une liste alphabétique des tableaux ; plus de 75 modèles de conjugaison ; l'alphabet phonétique international ; un dictionnaire des verbes et le renvoi aux modèles de conjugaison appropriés pour chacun d'eux ; un index très détaillé pour retrouver chaque mot donné en exemple, par le mot même ou sa catégorie grammaticale ; un tableau de correspondance entre les termes utilisés dans la nouvelle grammaire et dans l'ancienne.

MELANÇON, Benoît, en collaboration avec Pierre POPOVIC, **Dictionnaire québécois instantané**, Montréal, Fides, 2004, 240 p. ISBN 2-7621-2450-6

Après le glossaire *Le village québécois d'aujourd'hui*, les deux professeurs de l'Université de Montréal sont de retour, l'oreille plus que jamais attentive à la parole publique. Langue de bois, langue des ados, langue des médias, ouvrage très fin, mais aussi féroce et drôle.

Arts

PIERON, Agnès, **Dictionnaire de la langue du cirque**, Des mots dans la sciure, Stock, Paris, 2003, 593 p. ISBN 2234056365

Docteur ès lettres et historienne de la scénographie, Agnès Pierron est l'auteure de nombreux ouvrages dont le *Dictionnaire de la langue du théâtre*.

Langue, linguistique

La langue libérée : études de socio-lexicologie, dir. Anne-Marie Laurian, Centre de recherche Lexique-cultures-traductions (INALCO), Berne (Suisse), P. Lang, 2003, 244 p. ISBN 3-906769-05-4

Dix-huit linguistes d'une dizaine de pays expliquent des changements apparus par suite de transformations sociales brutales et ayant eu une durée de vie variable : fin ou arrivée de dictatures, mise en place de processus démocratique, politique de colonisation.

BATCHELOR, Ronald Ernest et M. CHEBLI-SAAD, **Dictionnaire des synonymes anglais**, nouv. éd., Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis, France), Bréal, 2003, 704 p. ISBN 2-7495-0197-0

6 000 termes anglais et américains. À chaque entrée, traduction en français, registre, fréquence d'emploi, informations grammaticales essentielles à la compréhension et à l'utilisation, ainsi que nombreux exemples.

MISTRAL, Frédéric, **Lou tresor dou Felibrige : dictionnaire provençal-français, tome 2, Couv-Fuv**, Belin-Beliet (Gironde, France), Princi Néguer, 2003. ISBN 2-84618-088-1

Dictionnaire de langue provençale, œuvre de l'écrivain Frédéric Mistral, prix Nobel de littérature en 1907.

RICALENS, Nicole, **Dictionnaire des figures de style**, Éd. Colin, Paris, 228 p., 2003, ISBN 2-200-26457-7

Cet ouvrage, qui offre deux chemins d'accès aux figures de style (classification alphabétique et thématique), permet de se familiariser plaisamment avec elles grâce à une présentation claire et un langage accessible.

Langues étrangères

CHAMBERS : **français-anglais, anglais-français**, nouv. éd., Paris, Larousse, Chambers, 2003, 2 432 p. + un cédérom. ISBN 2-03-540050-3

Ouvrage renouvelé de la nomenclature à la mise en pages : 250 000 mots et expressions, 400 000 traductions, 13 000 mots nouveaux et expressions. Avec des renseignements pratiques et un cédérom.

CHARLES, François-René, **Le guide oui ou non, portugais : communiquez sans connaître la langue**, Vitry-sur-Seine (Val de Marne, France), éd. Salutations, 2003, + un feutre effaçable, non paginé [48 p.]. ISBN 2-84615-007-9

Guide de conversation où les réponses aux questions se font par oui et non, ou par toute forme de communication non verbale.

CHARLES, François-René, **Le guide oui ou non, russe : communiquez sans connaître la langue**, Vitry-sur-Seine (Val de Marne, France), éd. Salutations, 2003, + un feutre effaçable, non paginé [48 p.]. ISBN 2-84615-008-7

Guide de communication et de conversation minimum où les réponses aux questions se font par oui et non, ou par toute forme de communication non verbale.

Harrap's hispano : **dictionnaire français-espagnol, espagnol-français**, nouv. éd., Paris, Harrap, 2003, 1 200 p. + un cédérom, ISBN 2-245-50606-3

Pour maîtriser la pratique de l'espagnol contemporain : 80 000 mots et expressions, 160 000 traductions.

Harrap's slang : **dictionnaire anglais-français, français-anglais**, éd. Georges Pilard, Anna Stevenson, nouv. éd., Paris, Harrap, 2003, 152 p. ISBN 2-245-50532-6

Couvre les domaines les plus riches en termes argotiques (sexe, corps, drogue, ivresse, racisme, etc.).

Larousse de poche : **italien-français, français-italien**, Paris, Larousse, 2003, 768 p. ISBN 2-03-540211-5

Couvre l'essentiel du vocabulaire italien.

VIDAL, Jean-Paul, **Harrap's esencial : dictionnaire français-espagnol, espagnol-français**, Paris, Harrap, 2003, 608 p. ISBN 2-245-50533-4

Ouvrage destiné aux personnes qui souhaitent enrichir leur pratique de l'espagnol : 40 000 mots et expressions et 60 000 traductions.

Internet

DE LUCA, Johanne, **Dictionnaire anglais-français Internet et télécoms**, 4^e éd., Dunod, Paris, Collection Infopro, 2004, 504 p. ISBN 2-10-007204-8

Rédigé à partir de mots et d'expressions puisés dans la presse professionnelle anglo-saxonne et francophone, l'ouvrage rassemble plus de 40 000 entrées et sous-entrées et plus de 1 000 sigles et acronymes.

Une bonne part de l'information figurant dans cette page et émanant d'éditeurs européens provient de la revue française consacrée à l'édition, LIVRES HEBDO.

Elio Vittorini : Un traducteur au temps du fascisme

Par Annie Fitzback



S'il est indéniable que la traduction a eu un rôle crucial à jouer dans l'épanouissement culturel de la civilisation italienne, notamment à la Renaissance, au ^{xx}e siècle, elle est reléguée à un rôle beaucoup moins important. Pourtant, du début des années 1930 jusqu'en 1942, c'est-à-dire au plus fort du régime fasciste, la traduction a connu un certain âge d'or. Durant cette « décennie de la traduction » (d'après l'expression de Cesare Pavese), la profession a attiré de grands noms de la littérature, et on estime que cette époque a laissé des traces profondes dans la littérature italienne. Elio Vittorini est l'un des protagonistes principaux de cet âge d'or : à titre de traducteur en chef de la maison d'édition Bompiani, l'écrivain sicilien a été le pivot autour duquel une intense activité de traduction s'est articulée.

Vittorini est l'une des figures marquantes de la littérature italienne de la première moitié du ^{xx}e siècle. Il a été un formidable promoteur de la culture et des échanges interculturels. Né en 1908 d'une famille modeste de Syracuse (Sicile), Elio Vittorini a rapidement abandonné ses études de comptabilité pour poursuivre son rêve de mener une carrière

littéraire. Ses débuts littéraires seront ponctués de démêlés avec la censure fasciste. C'est en 1933 que Vittorini se tourne vers le métier de traducteur pour subvenir aux besoins de sa famille. Membre (très) passif du parti fasciste (comme presque tous les Italiens qui occupaient un emploi, il avait dû en devenir membre en 1925), l'écrivain s'insurge contre le régime en 1936, lorsque Mussolini décide d'intervenir dans le conflit en Espagne. En 1937, Vittorini publie sous forme de feuilleton *Conversazione in Sicilia* (*Conversation en Sicile*). Publié de nouveau en un seul volume en 1941, cet ouvrage attirera l'attention des censeurs et vaudra à son auteur d'être expulsé du parti fasciste. (Vittorini devra toutefois d'abord rembourser toutes ses cotisations annuelles impayées depuis 1925 pour être expulsé du parti dans les règles de l'art...)

C'est en 1938 que Vittorini entre au service de l'éditeur Bompiani à titre de *traduttore-capo* pour les langues anglaise et espagnole. Son travail l'amène à superviser de nombreux traducteurs, à traduire certains textes et à coordonner quelques anthologies, parmi lesquelles *Americana*. Après la Libération, il poursuivra son activité culturelle, notamment en fondant la revue *Il Politecnico*, qui a joué un rôle majeur dans la réflexion politique italienne de l'après-guerre. L'écrivain tentera même l'aventure politique en se présentant comme candidat pour le parti communiste en 1947. Cette expérience sera cependant de courte durée car la même année, il entre en conflit avec le parti au sujet du rapport entre la politique et la culture et quitte la vie politique. En 1957 paraît son *Diario in pubblico*. Il s'éteindra en 1966.

Vittorini, traducteur et promoteur de la traduction

Elio Vittorini a toujours écrit en réaction à la situation italienne, mais bien souvent dans une perspective européenne et même mondiale. C'est ce dont témoigne sa passion pour les auteurs américains pendant les années 1930 et 1940. Si l'écrivain s'est tourné vers la traduction, ce n'est pas par goût. À ses yeux, la profession représentait d'abord et avant tout un gagne-pain. Mais s'il n'a jamais été intéressé par l'aspect professionnel de la traduction, avec le temps, Vittorini développera une fascination pour les écrivains américains. La traduction en deviendra plus stimulante et sera même une source d'inspiration pour son œuvre personnelle. Vittorini aborde le travail de traducteur avec recul. Souvent, la traduction devient chez lui une sorte de commentaire du texte de départ ; ses traductions sont à considérer comme des créations autonomes, à mettre en parallèle avec sa création personnelle ; en dialogue avec ses propres œuvres originales, les traductions serviront d'espace où l'écrivain explore les possibilités de la prose poétique.

Chez Bompiani, Vittorini fera toujours appel à des écrivains pour réaliser les traductions. Outre le fait qu'il voulait probablement permettre à ses pairs de s'assurer un revenu, en cette période troublée où la culture avait une marge de manœuvre limitée, on peut penser qu'il voyait la traduction comme un moyen de donner la parole aux écrivains. D'après Marina Guglielmi, chez ce groupe de traducteurs, la littérature étrangère devient un instrument de libération, une arme pour défendre un idéal littéraire ne trouvant pas d'écho au sein du

régime totalitaire. La traduction devient un espace intellectuel échappant à la dictature, où les écrivains sont libres de laisser leur pensée et leur style s'épanouir, qui leur permet de se ressourcer. En réaction au racisme du régime, à l'exacerbation du nationalisme alimenté par le dictateur, les écrivains se forgent un idéal universaliste de la littérature qui nourrira leurs traductions et qui sera nourri par elles. Vittorini sera l'un des plus importants catalyseurs de cette entreprise de résistance intellectuelle.

Americana, grand projet de résistance

Dans l'ensemble du travail de traducteur et de promoteur de la traduction de Vittorini, l'anthologie *Americana* occupe une place de choix. Publié d'abord en 1941, mais immédiatement censuré, ce recueil rassemble une multitude de nouvelles littéraires en provenance des États-Unis, traduites par divers écrivains italiens. Les nouvelles y étaient présentées par des introductions signées Vittorini et qui, mises bout à bout, tracent l'histoire de la littérature américaine. Ces textes ont attiré les foudres de la censure, en raison de l'enthousiasme manifesté par Vittorini à l'égard de la littérature américaine. Non seulement y présente-t-il la littérature américaine comme une littérature universelle, mais il évoque la « grandeur », la « puissance », la « pureté » de certains auteurs américains, qualificatifs évidemment réservés au seul peuple italien par la propagande fasciste. *Americana* devra donc être republiée en 1942 dans une nouvelle édition, amputée des commentaires de Vittorini. Ceux-ci sont remplacés par une préface d'Emilio Cecchi, qui prend le contre-pied de



Vittorini : la littérature américaine y est présentée comme une littérature qui mérite d'être connue, non comme modèle ou source d'inspiration, mais à titre d'exemple de littérature décadente. Avec une telle préface, les censeurs ont jugé que *Americana* ne représentait plus une menace pour la morale italienne, et ont autorisé sa publication sans autre modification.

L'éthique du traducteur

La liste des œuvres traduites par Vittorini est longue, surtout si l'on remarque que c'est durant la période où son activité de traducteur est la plus intense qu'il signe son chef-d'œuvre, *Conversazione in Sicilia*. De 1938 à 1941, Vittorini a traduit Poe, Faulkner, Hemingway, Steinbeck et plusieurs autres écrivains. Mais une certaine controverse entoure le travail de traducteur et d'anthologiste de Vittorini, notamment parce qu'on remet en question l'authenticité de certaines traductions que Vittorini s'était attribuées. Contrairement à ce que l'écrivain aurait toujours affirmé, il semble qu'une amie, Lucia Rodocanachi, aurait largement contribué à ses traductions, surtout les plus anciennes. Mais cette pratique semble assez répandue parmi les *americanisti* : Eugenio Montale et Carlo Emilio Gadda, deux collaborateurs d'*Americana*, auraient aussi eu recours aux services de M^{me} Rodocanachi pour réaliser des ébauches de traduction. On croit que c'est sa piètre connaissance de l'anglais à l'époque

qui aurait amené Vittorini à faire appel aux services de cette « négresse inconnue » (pour reprendre l'expression de Montale). Cependant, le fait que Vittorini ait nié l'appui de Rodocanachi soulève certaines questions sur son sens de l'éthique.

Il est difficile de cerner un personnage complexe et contradictoire comme Elio Vittorini, d'autant plus qu'il s'est toujours fait discret sur sa vie personnelle et qu'il a vécu à une époque troublée. Si, pendant une certaine partie de sa carrière, Vittorini s'est engagé à fond dans son œuvre de traducteur et d'anthologiste, il ne s'est jamais départi de son regard et de ses ambitions d'écrivain. Il demeure une figure essentielle de l'histoire de la traduction en Italie ; même si on doute aujourd'hui de l'authenticité de traductions qui lui étaient attribuées et même s'il n'a jamais reconnu le travail de traduction de M^{me} Rodocanachi, cela n'entame en rien son importance. Chez lui, la traduction revêt trois fonctions essentielles : permettre aux écrivains de s'assurer un revenu de subsistance, alors que leur production personnelle est compromise par le régime dictatorial ; fournir à ces écrivains un espace d'exploration et d'expérimentation pour alimenter leur imaginaire ; et constituer une forme de résistance au totalitarisme ambiant. Que l'on parle encore aujourd'hui du « mythe américain » dans la littérature italienne, mythe nourri par Vittorini et par les *americanisti*, témoigne de l'effet durable qu'a eu cette page d'histoire de la traduction. ☞

Terminography with Modern Tools!

The Translation Bureau has always been in the forefront when it comes to linguistic software. The following article offers us a guided tour of its terminography¹ service and introduces us to the various computerized tools used in the terminographic process.

By Christine Hug

Welcome to our Open House! You're in luck! There's a terminology tour starting right now. Follow me. As we pass terminologists at work, you may notice that they can work in their own way as long as they respect the established guidelines and workflow. I'll tell you all about it and the software tools we use as we go along.

As you can imagine, with approximately 50 terminologists (on average) working over the course of more than 25 years, ensuring the consistency of the information we share has been challenging. We once used only books, pencils, pens, highlighters, paper forms and, in the very early days, thousands of 3.5" x 5" cards. While a terminology data bank replaced the cards in the 1970s, we have more recently discovered or created a variety of software and/or hardware tools that we have integrated into our workflow to help us record, manage and share knowledge. Not that we've

abandoned all of the old ways of terminography. We still use a highlighter if that is the most effective tool for a task, but the tools we have acquired help us work more quickly and efficiently.

The books on those shelves on your right make up our library. Terminology research often begins here. But these are not all the resources we have. Using the computers over at that table, terminologists can access Web sites or CD-ROMs in their search for everything from encyclopaedias to specialized articles with the help of online search engines or the *Copernic* metasearch engine program. Waving at you are our reference librarians, here to help terminologists find what they're looking for. We use the printers over there for printing articles for term extraction later and the photocopier is used for copying passages in books that we'd like to scan for terms — after all, we wouldn't want to highlight words in the books themselves, and the CD-ROMs are read only.

Let's visit the terminologists' work area. Seated at her computer, one of our terminologists is using a

scanner and some OCR (Optical Character Recognition) software to change text on a page into electronic format. Why scan a paper document instead of just copying it and then using a highlighter to scan for terms like the terminologist across the hall is doing? Well, this terminologist knows she will extract many terms from her text, so she needs her documents in electronic format in order to use *YVANHOÉ*[®], one of our in-house tools for computer-assisted term extraction. One of our terminologists thought of inserting “tags” around terms of interest in electronic texts. The software can then extract what is between the tags, and, if desired, the context surrounding it, and then put the data into a special electronic format readable by *LATTER*[®], our in-house terminology software for record creation and modification.

On this terminologist’s screen you can see English text and French text in separate windows. Using certain key combinations, she is inserting tags around matching French-English words and phrases that *YVANHOÉ*[®] will then be able to spot. When she has added tags around all the terms she wants to extract, she will run the program. She will then import the resulting file into *LATTER*. Of course, not all files are worth converting into electronic format. For a short text, or one in which much of the content to be scanned for terms is in graphic form, it is much faster to make a paper copy and reach for the highlighter.

Moving on, here are two terminologists working in *LATTER*[®], which stands for “L’Atelier du TERminologue,” or terminologist’s workstation. See how he is going through his highlighted text and transcribing the selected terms into terminology records? If he wants to include textual supports in the record, he will type them in the Textual Support field, and also note the source in the Source field. His colleague across the hall who imported an *YVANHOÉ*[®] file already has some draft records on her *LATTER*[®] screen. She will need to

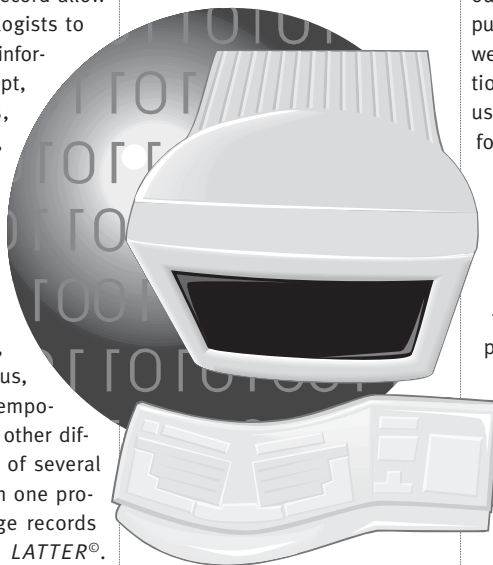
do more research to verify and complete the content, but you can see the contexts for the terms she chose earlier are already there, along with some information that applies to all records from that text, such as the source.

The number and variety of fields in the *LATTER*[®] record allow both of these terminologists to include a great deal of information for each concept, such as synonyms, abbreviations, sources, subject fields, originator codes, record creation and modification dates, as well as gender, number, part of speech, and labels indicating acceptability, frequency, official status, as well as semantic, temporal, sociolinguistic and other differences. When teams of several terminologists work on one project, they can exchange records between copies of *LATTER*[®]. *LATTER*[®] can even accept data extracted from *TERMIUM*[®], so that terminologists can also modify those records using *LATTER*[®].

Notice how both terminologists have a second window open with a telnet connection to *TERMIUM*[®]. This link lets them query the *TERMIUM*[®] database to ensure the concepts they are researching have not already been covered. No sense creating a record for a concept if one already exists! An existing record may need to be modified using the terminologist’s new information.

Come and meet one of our team leaders. He checks over the work of terminologists in his group, looking at small samples of the work done by long-time terminologists and larger samples of the records the less-experienced terminologists have created. He will revise at least 20% of each terminologist’s annual production. He can review records electronically or on paper, catching and correcting errors before they are loaded into *TERMIUM*[®]. That thick binder titled “*TERMIUM GUIDE*” contains the guidelines terminologists must res-

pect. As you can see, there are many guidelines to learn and remember — both technical and stylistic — and it is easy to forget one occasionally. Terminologists have some help with remembering the rules from *LATTER*[®]. A record validation function catches some of



the most obvious errors before the team leader even sees them by checking the data in the record against some of the rules in the *Guide*, finding errors such as missing information or invalid codes. *LATTER*[®] will even indicate the nature of each error found. Validation is no substitute for proof-reading the records, which the terminologists must do anyway, but it helps.

Along this hall we find our data-capture team. Once records have been reviewed by the terminologist and his or her team leader, they are exported from *LATTER*[®] and sent here. This team imports files of records into the *TERMIUM*[®] database. The current version of *TERMIUM*[®] is a BASIS database. The data for *TERMIUM Plus*[®] and *TERMIUM on CD-ROM* are copied from this database. This allows us to manage our terminology. For instance, I could ask for all the records in a given subject field, neurosurgery for instance, to be exported so I can examine and update them. Doing this type of management regularly and system-

atically ensures that data are verified and kept current, or deleted if obsolete.

Past this shelf of blue- and grey-spined vocabularies and glossaries is our publications unit. While *TERMIUM Plus*[®] and *TERMIUM on CD-ROM* are two ways we share our terminological data with the public service and our subscribers, we also create a variety of publications. One of the tools the unit uses to create publications either for print or for our Website is another in-house piece of software, *PUBLICIEL*[®]. It’s tailored to our specific needs in terms of sort ordering, formatting (vocabulary or glossary), addition or omission of textual supports, cross-referencing, indexing and many more options. While our publications unit uses *PUBLICIEL*[®] often, terminologists can also use this software. *PUBLICIEL*[®] can accept data from *TERMIUM*[®] or directly from *LATTER*[®]. That last

option is handy for internal glossaries or for draft versions that are provided to clients long before the terminology records are completed. Terminologists can create records directly in *PUBLICIEL*[®], if necessary. While this is rare, direct entry into *PUBLICIEL*[®] is useful for last-minute additions before the final version is sent to the publishers. If you are curious to see what the result of all this work looks like, you can visit our site: www.bureaudelatradduction.gc.ca/pwgsc_internet/fr/publications/gratuit_free_e.htm

Some of these publications were made using the tools you’ve seen today.

Well, we’ve come to the end of our tour. I hope you enjoyed it. Please visit us again. Thank you. Goodbye! ☺

1. Terminography is the practice of terminology, that is, all the methods and activities that go into naming technical and scientific realities.

Christine Hug is Unit Head, Terminotics, Professional Development, TSD Translation Bureau.



Find : pensé par des traducteurs!

Find allait devenir [...] autonome, efficace, polyvalent, simple et surtout, abordable.

Vous parcourez tous vos documents Word, PDF, Excel, html et d'autres formats en une fraction de seconde.

Il affiche simultanément, côte à côte, le document traduit et le document source qui contient le mot recherché.

Version d'essai gratuite sur le site de Beetext, à l'adresse www.beetext.com.



Comme la plupart des traducteurs, je fais souvent face à des échéanciers serrés, voire impossibles. Mes documents ne sont pas souvent répétitifs et ne se prêtent pas vraiment aux mémoires de traduction. Jusqu'à tout récemment, j'utilisais donc la fonction de recherche intégrée de mon PC pour consulter mes anciennes traductions et assurer l'uniformité du style et de la terminologie.

Combien de fois ai-je lancé des recherches sur mon ordinateur pour retrouver un passage déjà traduit? Après d'interminables moments d'attente à regarder la petite loupe faire des centaines de révolutions alors que mon PC grattait dans mes archives, je n'obtenais que les documents anglais et je devais trouver et ouvrir manuellement leurs équivalents traduits. Dans bien des cas, je n'étais pas satisfait et je devais répéter les étapes de navigation et d'ouverture de documents plusieurs fois. Et surtout, recommencer à chaque nouvelle recherche. Quel cauchemar, et surtout, quelle perte de temps!

Quand les programmeurs de Beetext et moi nous sommes réunis pour établir les lignes directrices de ce que Find allait devenir, nous avons retenues les caractéristiques suivantes : autonome, efficace, polyvalent, simple et surtout, abordable. C'est ce que nous avons fait.

Autonome

Find fonctionne dès son installation et ne demande aucune alimentation manuelle ni quelque effort de validation ou d'extraction de votre part. Pas de temps à perdre à alimenter une base de données ou à aligner des phrases avant d'obtenir des résultats. L'analyse éclair de vos archives permet à Find d'établir la correspondance entre les documents originaux et les documents traduits.

Efficace et polyvalent

Avec la version personnelle de Find, vous parcourez tous vos documents Word, PDF, Excel, html et d'autres formats en une fraction de seconde. Les résultats de la recherche sont présentés en ordre de pertinence. Lorsque vous faites défiler le premier document source, le document qui lui est solidaire défile côte à côte, au même rythme. Vous pouvez immédiatement consulter le document suivant sans lancer de nouvelle recherche. Autrement dit, Find crée une sorte d'encyclopédie bilingue avec

Find crée une sorte d'encyclopédie bilingue à partir de vos documents, sans investissement de temps de votre part.


vos documents, sans investissement de temps de votre part. Conçu pour remplacer la fonction de recherche intégrée de votre PC (version Mac prévue pour février 2004), il affiche simultanément, côte à côte, le document traduit et le document source qui contient le mot recherché.

Simple

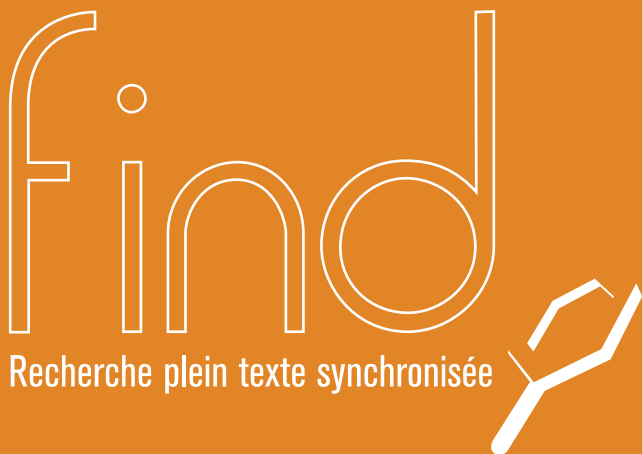
L'interface conviviale présente un bouton pour passer d'une occurrence du mot clé à la prochaine. Toutes les occurrences sont facilement repérables puisqu'elles sont surlignées. L'utilisateur peut récupérer du texte de Find en le copiant et en le collant dans son document à traduire.

Abordable

La version personnelle de Find ne coûte qu'une fraction du prix des autres logiciels d'aide à la traduction, sans compter le rabais présentement en vedette sur le site web. De plus, par son programme de référence, Beetext vise à favoriser le bouche à oreille en permettant d'obtenir des licences gratuites à ceux qui font la promotion de Find (détails sur www.beetext.com).

Les traducteurs qui l'ont essayé ne veulent plus s'en passer. Je vous invite à l'essayer gratuitement en téléchargeant la version d'évaluation disponible sur le site de Beetext, à l'adresse www.beetext.com. Vous pouvez également me faire part de vos commentaires, de vos questions ou de vos suggestions en m'écrivant à benoit@beetext.com. Nous voulons connaître votre opinion. Une version Entreprise est disponible et permet aux pigistes d'accéder aux archives à distance, par Internet. La version Entreprise peut être achetée seule ou est comprise à l'achat du système de gestion de projets Flow. Tous les détails sur le site web. 

Benoit Desjardins
Vice-président, Commercialisation
Beetext



*Ne travaillez plus
pour vos outils !*

Version d'essai disponible sur beetext.com



Elle utilise Find.

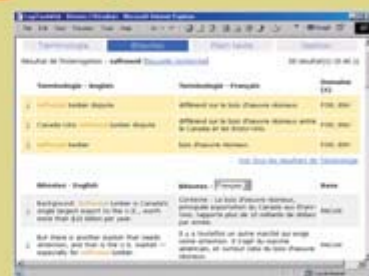
find [faɪnd] n. TRADUCTION Puissant outil de recherche qui trouve et affiche vos paires bilingues de documents contenant les mots recherchés. => simplicité, efficacité.

Version d'essai disponible sur beetext.com

Beetext 

Le Monde LogiTerm

TransSearch



Services :

- Alignement, validation et conversion en format MT
- Conseils techniques
- Conversion de données
- Création de bitextes
- Création de lexiques
- Formation avancée
- Saisie de données

TransSearch

Un concordancier bilingue sur le Web

- Un dictionnaire bilingue virtuel.
- Deux grandes bases de données : les débats de la Chambre des communes et des décisions des cours canadiennes (suprême, fédérale, impôt).
- Bases de données totalisant plus de 200 millions de mots en anglais et en français.
- Terminotix Inc. enrichira TSrali en y ajoutant des bases de données en d'autres langues et portant sur d'autres domaines.
- Offert par abonnement individuel; des rabais sont également consentis pour les abonnements de groupe. Profitez d'un essai gratuit de cinq jours!

NOUVEAU! LogiTermWeb

LogiTermWeb permet de diffuser votre terminologie et vos documents, en format unilingue ou bilingue (bitextes). Rapide et facile d'entretien.

LogiTerm est offert en différentes versions à des prix abordables. La version de base vous donne accès à de puissantes fonctions de recherche, à un aligneur très robuste et à des outils très pratiques de conversion de données et de déformatage. Un rapport qualité-prix imbattable!

Vous voulez en savoir plus sur nos services et outils?

Terminotix Inc.

240, rue Bank, bureau 600, Ottawa (Ontario) K2P 1X4
(613) 233-8465 • terminotix@terminotix.com • www.terminotix.com

